

Master MEEF
Enseignement du premier degré
Deuxième année (M2)
2014-2015

Comment intégrer un artiste intervenant dans
une pratique pédagogique ?

Nom et Prénom de l'étudiant :

RASSINEUX Cécile

Nom et Prénom des Directeurs de Mémoire :

VALLA Hélène

LEBALEUR Max

Site de formation : ESPE Pays de la Loire - Angers

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mes directeurs de mémoire Madame Valla et Monsieur Max Lebaleur d'avoir accepté de remplir ce rôle.

Je remercie les professeurs des écoles, l'enseignante du second degré chargée de missions par l'Education Nationale, les artistes, et les conseillers pédagogiques en arts visuels qui ont répondu à mes questionnaires et qui les ont transmis à leurs confrères.

Je remercie également ma famille, mes amis, ainsi que mes camarades de l'ESPE de m'avoir soutenu et de m'avoir aidé.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
I THEORIE : De l'enseignement traditionnel des arts visuels au partenariat	
1.1 Instructions officielles et généralités sur l'enseignement des arts visuels.	8
1.1.1 Généralités sur l'enseignement des arts visuels	8
1.1.2 Les nouveaux programmes de 2015	9
1.1.3 Le guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle	10
1.2 Historique du partenariat	12
1.2.1 Avant les années 2000	13
1.2.2 Le plan pour les arts et la culture à l'Ecole	14
1.2.3 Autour du partenariat	15
1.3 Modalités du partenariat	15
1.3.1 En amont du projet	16
1.3.2 Le projet	17
1.3.3 Les partenaires pour aider le professeur des écoles	
II METHODOLOGIE	
2.1 Questionnaire à l'attention des conseillers pédagogiques en arts visuels	18
2.1.1 Elaboration du questionnaire	18
2.1.2 Hypothèses	19
2.1.3 Contacts	19
2.2 Questionnaire à l'attention des enseignants ayant élaboré un projet incluant un artiste intervenant.	19
2.2.1 Elaboration du questionnaire	19

2.2.2 Hypothèses	20
2.2.3 Contacts	20
2.3 Questionnaire à l'attention des artistes intervenants.	20
2.3.1 Elaboration du questionnaire	20
2.3.2 Hypothèses	20
2.3.3 Contacts	21
III RECHERCHE	
3.1 Réponses aux hypothèses à partir des questionnaires	22
3.1.1 Réponses des conseillers pédagogiques	22
3.1.2 Réponses des enseignants	23
3.1.3 Réponses des artistes intervenants	25
3.2 Autres éléments abordés à travers les questionnaires	26
3.2.1 La place d'artiste à l'école et ses interventions	26
3.2.2 Autour du projet : famille et périscolaire	28
3.2.3 Les trois piliers de l'éducation artistique	28
3.3 Pourquoi des artistes et des professeurs des écoles ne feraient pas de projet en partenariat ?	29
3.3.1 Raisons pour lesquelles un artiste et un enseignant interrompraient un partenariat en cours.	29
3.3.2 Pourquoi des enseignants ne font-ils pas de projet incluant un artiste intervenant ?	30
CONCLUSION	33
BIBLIOGRAPHIE	35
ANNEXES	37

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussignée Cécile Rassinoux, déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

Signature :

INTRODUCTION

Les arts visuels, l'éducation musicale et l'histoire des arts font partie de la culture humaniste, celle-ci est présentée dans Le Socle Commun de connaissances, de compétences et de culture. Elle "*contribue à la formation du jugement, du goût et de la sensibilité*¹". Il est donc essentiel de les enseigner, et pour se faire, il est pertinent de mettre ces apprentissages en lien avec les artistes. Aujourd'hui, la démarche artistique est autant valorisée que l'œuvre elle-même, la rencontre avec un artiste apporte ainsi une dimension particulière à l'élève dans son rapport à l'art.

Je me suis intéressée au partenariat entre les enseignants et les artistes en travaillant au sein des musées d'Angers. J'ai assisté à des actions de médiations culturelles avec des classes de différents niveaux, présentant les collections permanentes selon un sujet prédéfini ou bien présentant un artiste en exposition temporaire ; j'ai également assisté à des séances effectuées par des enseignants au sein même des musées. Au cours de ces observations, j'ai remarqué que la démarche des artistes était présentée par des tiers et que ces présentations comportaient un certain nombre d'hypothèses quant aux intentions des artistes. Je me suis alors demandé comment intégrer un artiste dans une pratique pédagogique. Dans un premier temps, je me suis intéressée à cette question d'un point de vu global : travailler "sur" un artiste et travailler "avec" un artiste. A travers mes recherches et lors de mes stages au cours de discussion avec des enseignants ayant travaillé avec des artistes intervenants, je me suis concentrée sur la question du partenariat avec un artiste.

Contrairement à un enseignement "traditionnel" des arts visuels, le partenariat implique une notion de relation entre l'artiste, l'enseignant et les élèves, chacun ayant un rôle précis.

Si chacun des acteurs coopère et respecte son rôle alors le triangle enseignant-artiste-élèves atteint son harmonie lors d'un partenariat. Pour autant, cet échange requiert une organisation, une communication et un engagement. Dans la perspective où un artiste aurait sa place dans une classe, quel rôle doit jouer l'enseignant pour garantir les apprentissages à travers l'artiste ?

¹ Socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Pour répondre à cette question, nous étudierons dans une première partie, la manière dont s'est inséré le partenariat en parallèle à l'enseignement traditionnel des arts visuels. Pour cela, nous nous concentrerons sur les instructions officielles et des généralités concernant l'enseignement des arts visuels, ainsi qu'à travers l'histoire du partenariat et ses modalités. Dans un second temps, nous exposerons la méthodologie élaborée pour répondre à la problématique. Enfin, dans une dernière partie de recherche, nous analyserons les résultats pour savoir si les hypothèses sont validées ou non, et nous nous concentrerons sur les autres éléments abordés.

I De l'enseignement traditionnel des arts visuels au partenariat

1.1 Instructions officielles et généralités sur l'enseignement des arts visuels

1.1.1 Généralités sur l'enseignement des arts visuels.

Les bulletins officiels abordent la nécessité de développer la sensibilité, l'imagination, et la création des élèves. Dès le cycle 1, il y a un besoin chez l'élève de pratiquer des activités artistiques et de création parce qu'elles sont « *des moyens d'expression et de découverte [et qu'elles] ouvrent des voies pour s'approprier les connaissances, explorer de nouveaux rapports avec les autres et avec le monde* »² selon le Bulletin Officiel. Les arts sont au service de ce développement sensible et créatif des élèves pendant la maternelle et l'école élémentaire, mais ils interviennent aussi dans l'évolution comportemental de l'élève : il apprend à évoluer dans la classe et à expérimenter de nouvelles matières, il utilise son corps de manière différente, il développe sa curiosité, et les arts lui apportent des outils de travail qu'il pourra utiliser dans les autres domaines. Les œuvres et les artistes sont essentiels pour faire un lien avec les créations de l'élève, constituer une culture artistique, développer une expérience émotionnelle, enrichir son vocabulaire, découvrir le monde dans lequel il vit et l'histoire de celui-ci, et pour se découvrir lui-même. Afin d'atteindre des objectifs, les élèves doivent être confrontés à une grande diversité d'œuvres d'art.

L'un des objectifs de l'enseignement des arts visuels est de mener l'élève à des réflexions. Il peut s'agir de s'interroger sur les intentions d'un artiste, sur les techniques employées pour atteindre certains effets, de comprendre des époques et les idées qui les accompagnent. D'autre part, les élèves peuvent utiliser les arts visuels pour réfléchir à leur propre identité, à leur capacité à créer et à s'interroger sur les moyens qu'ils peuvent utiliser pour réaliser un projet artistique. Il ne s'agit pas seulement de découvrir et d'acquérir des techniques, ni de distinguer des œuvres parmi l'histoire de l'art mais d'être capable d'accéder à une réflexion. C'est pourquoi, l'enseignant se doit de laisser l'élève libre dans ses créations, le but n'étant pas d'atteindre un résultat purement technique ou

² Bulletin Officiel hors série n°1 du 14 février 2002

esthétique, ce qui serait très normalisant, mais de comprendre pourquoi il fait cela ou pourquoi tel artiste l'a fait. L'élève doit être en mouvement, emprunter différentes postures, et avoir accès à des formes variées de supports et de matériaux. L'enseignement de la culture artistique vise de nombreux objectifs.

Tout d'abord, il s'agit d'accéder à une démocratisation culturelle et à l'égalité des chances. La culture est en effet nécessaire pour agir de façon efficace dans notre rôle de citoyen parce qu'elle nous permet de connaître notre histoire et le monde dans lequel nous évoluons, elle nous donne des outils pour développer notre réflexion et notre regard sur la société. La culture artistique est caractérisée par des pratiques, des savoirs, des œuvres, et des opérations mentales particulières comme par exemple des réflexions, des procédures et des postures. A l'école, la culture artistique est la capacité à réfléchir celle-ci avec certains outils, par l'intermédiaire d'une discipline scolaire car il s'agit pour l'élève d'atteindre une certaine autonomie, de développer sa personnalité, son intelligence et son savoir-faire pour évoluer dans notre société contemporaine.

1.1.2 Les nouveaux programmes de 2015

Le Bulletin Officiel du 19 juin 2008 concentrait les arts visuels sur l'acquisition de savoirs et de techniques spécifiques. La découverte de lieux culturels tels que "*des monuments, des musées, des ateliers d'art, des spectacles vivants ou des films en salle de cinéma*" selon la proximité géographique était suggérée pour éveiller "*la curiosité des élèves pour les chefs-d'œuvre ou les activités artistiques de leur ville ou de leur région*"³. Nous pouvons remarquer que le mot "artiste" n'apparaissait pas. Aujourd'hui, les programmes du 28 mai 2015 déterminent trois piliers indissociables : "*des rencontres avec des artistes et des œuvres, des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques, et des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique*"⁴. Ainsi, la rencontre avec un artiste a désormais autant d'importance dans les instructions officielles que les "simples" enseignements des arts visuels et de l'histoire des arts. Le partenariat est vivement recommandé et de nouveaux dispositifs ont été créés afin d'encourager les enseignants à y procéder tel que Le Guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle. L'un des objectifs est de

³ Bulletin Officiel du 19 juin 2008

⁴ Bulletin Officiel du 28 mai 2015

permettre aux élèves les plus défavorisés d'avoir accès à la culture. Les nouveaux rythmes scolaires peuvent intensifier cette démarche puisque les projets peuvent être poursuivis au cours des temps d'activités périscolaires _ bien que ceux-ci ne peuvent pas être considérés de la même manière. Les nouveaux programmes d'éducation artistique et culturelle exigent une éducation à l'art la plus ouverte possible ainsi qu'une éducation par l'art. Cela apporte une autre dimension à cette discipline et en justifie d'autant plus la présence au sein des autres domaines d'apprentissage, ce qui n'a pas toujours été le cas comme nous allons l'aborder ultérieurement. Les instructions officielles recommandent par ailleurs les projets interdisciplinaires.

1.1.3 Le Guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle.

Avant d'aborder le contenu de ce Guide pour la mise en œuvre du Parcours d'éducation artistique et culturelle, il est intéressant de faire un rappel de son historique.

Le 3 mai 2013, une circulaire est signée entre le ministre de l'Education Nationale et le ministre de la Culture pour assurer la cohérence entre les deux ministères concernant l'éducation artistique et culturelle.

En juillet 2013, la loi pour la Refondation de l'école passe ; ainsi l'éducation artistique et culturelle doit être favorisée grâce aux activités périscolaires. Deux mois après, le "Grand Projet pour l'éducation artistique et culturelle, une priorité pour la jeunesse" est introduit.

Le 9 juin 2015, le référentiel concernant la mise en place du parcours d'éducation artistique et culturel à la rentrée 2015 est présenté par les deux ministres de l'Education Nationale et de la Culture, respectivement Najat Vallaud-Belkacem et Fleur Pellerin. Dans son discours au cours de cette réunion en présence des recteurs d'académie et des directeurs régionaux des affaires culturelles, Najat Vallaud-Belkacem exprime la volonté d'ouvrir les portes des classes aux artistes "*pour y faire naître d'inoubliables émotions (...) car avec le parcours d'éducation artistique et culturelle, les enfants et les jeunes placent leurs pas dans ceux des artistes*"⁵.

⁵ Extrait du discours de Najat Vallaud Belkacem du 9 juin 2015, disponible sur le site de L'Education Nationale.

Par ailleurs, des modules d'éducation artistique dans les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education ainsi que des formations continues sont mis en place pour former les professeurs des écoles. De plus, une université d'été sera accueillie à Avignon afin de créer de nouveaux outils pédagogiques et pour se concerter à propos de l'éducation artistique. Enfin, dans le but de valoriser les projets d'éducation artistique et culturelle, un Prix de l'audace artistique et culturelle a été créé. Pour cela, le recteur et le directeur de la direction régionale des affaires culturelles de chaque académie sélectionnent trois projets exemplaires de l'école, du collège et du lycée (de manière distincte). A la fin, le jury récompense trois lauréats à l'échelle nationale, qui reçoivent un trophée et une dotation pour développer leur projet.

Dans le préambule, le Guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle rappelle certains intérêts de celui-ci d'un point de vue plus large que le domaine artistique. En effet, il est indiqué que ce parcours et la pédagogie de projet sont bénéfiques pour la réussite scolaire des élèves, pour l'inclusion des élèves en difficultés et celle des élèves avec des besoins particuliers, pour la vie scolaire de l'établissement : entre élèves, entre les élèves et l'équipe pédagogique, entre les familles des élèves et l'équipe pédagogique, et au sein même de celle-ci. Les principes de conception du parcours d'éducation artistique et culturelle sont les suivants :

- Un appui sur les enseignements obligatoires car ils sont la base commune qui assure l'égalité des élèves et qu'ils sont déterminés par les programmes et par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

- La cohérence au sein des projets, avec les enseignements obligatoires et entre les projets.

- La complémentarité à travers une logique pluridisciplinaire pour donner du sens aux élèves ; ainsi qu'entre les différents professionnels intervenant au cours des différents projets.

- La progressivité au cours du parcours.

- Un équilibre entre les différents domaines artistiques et culturels afin que le parcours soit le plus riche et varié possible.

Ensuite, les principes de mise en œuvre sont :

- Un travail en équipe au sein de l'établissement tout d'abord : plusieurs classes, plusieurs niveaux, ou bien entre le premier et le second degré.

- La pluridisciplinarité.

-Le travail avec des intervenants extérieurs pour dépasser les limites que rencontre l'école.

Ici, ne sont présentés que les points qui ne seront pas abordés ou développés ultérieurement.

1.2 Historique du partenariat

1.2.1 Avant les années 2000

A partir de la fin des années 1960, les idées que l'éducation artistique doit permettre une ouverture au monde actuel et qu'un contact avec les artistes doit être instauré, émergent. En 1971, le Fonds d'Intervention Culturelle est créé et favorise l'application de cette idée. A partir de ce moment, les conseillers pédagogiques en arts visuels et les enseignants travaillant au sein des musées apparaissent. En 1977 la Mission d'Action Culturelle en milieu scolaire est créée, elle appuie la volonté de donner un rôle actif aux élèves. Au début des années 1980, les Projets d'Action Educative voient le jour.

En 1981, le nouveau président François Mitterrand exprime sa volonté de faire développer l'éducation artistique. Dans le but de concrétiser les actions communes au ministère de l'Education Nationale, représenté par Alain Savary, et au ministère délégué à la Culture, représenté par Jack Lang, un protocole est signé le 25 avril 1983. Le développement de la participation des artistes en binôme avec les enseignants à l'éveil artistique est recherché. Par conséquent, les différents acteurs des deux ministères doivent accorder leurs politiques concernant la formation artistique et culturelle des élèves, ce qui implique des rencontres et des collaborations. Une équipe est créée afin d'atteindre les objectifs et de guider l'élaboration des textes nécessaires. Elle sert de passerelle entre les deux ministères et analyse les différentes actions. Des formations doivent être mises en place à l'intention des personnels de l'Education Nationale et des acteurs du secteur culturel. Elles permettent également de faire le bilan des expériences

partagées afin de déterminer le profil des projets futurs. Des personnes sont présentes "pour aider ceux qui dans un secteur ont la charge d'activités intéressant l'autre secteur"⁶. Le développement des partenariats entre les enseignants et les artistes (et organismes culturels) est l'un des objectifs de ce protocole, afin de permettre aux élèves de pratiquer, de rentrer dans un processus de création artistique. Dans cette optique, les budgets sont attribués aux actions favorisant les échanges entre les milieux artistiques et culturels et les établissements scolaires. L'avancée est réelle mais elle sera temporaire.

La loi du 6 janvier 1988 appuie la possibilité de faire intervenir des professionnels du milieu artistique aux cours des enseignements artistiques sous la responsabilité des enseignants. Elle en détermine également les conditions.

Enfin, après avoir été séparés, le ministère de l'Education Nationale et le ministère de la Culture s'accordent à nouveau en rédigeant ensemble le protocole du 17 novembre 1993, à l'image de celui de 1983. Il renforce notamment la valorisation du partenariat afin de garantir une approche authentique de la pratique artistique.

1.2.2 Le plan pour les arts et la culture à l'Ecole de l'année 2000.

La volonté de ce plan est de détruire l'idée que les enseignements artistiques sont secondaires aux enseignements dits "fondamentaux". L'éducation artistique et culturelle éveille la sensibilité et développe une ouverture d'esprit permettant de faire face plus facilement aux situations inédites. Elle offre une ouverture sur notre propre personnalité et sur le monde qui nous entoure. Grâce à l'utilisation de l'intelligence sensible, les élèves acquièrent des compétences qu'ils ne peuvent acquérir avec leur intelligence rationnelle.

Ce "plan à cinq ans" élaboré par Jack Lang et Catherine Tasca, les ministres de l'Education Nationale et de la Culture, valorise l'accès à l'éducation artistique et à l'acte de création pour tous les élèves pour les placer au cœur de la culture et les former en tant que futurs citoyens en développant notamment leur analyse critique. De plus, il favorise la pédagogie de projet à travers la généralisation des classes à Projet Artistique et Culturel, ainsi que les formes de partenariat. Les élèves doivent avoir la possibilité de rencontre avec les processus de création au cours de chaque grand cycle. Le plan visait

⁶ Extrait du protocole d'accord du 25 avril 1983

la mise en œuvre de vingt mille classes à Projet Artistique et Culturel (PAC) pour l'année 2001-2002 dans le premier degré.

Par ailleurs, la formation et la sensibilisation des futurs enseignants à leur rôle de premiers médiateurs culturels et à les préparer à la mise au point de projets sont aussi abordées dans ce plan. De plus, un inventaire des ressources culturelles locales doit être élaboré dans chaque département et dans chaque académie. "*Faire vivre le partenariat de manière pérenne grâce à un groupe de pilotage national et à des groupes de pilotages régionaux*"⁷ est l'un des points du plan.

1.2.3 Autour du partenariat

Le parcours d'éducation artistique et culturelle est élaboré pour assurer une continuité de la formation artistique de l'école jusqu'au lycée, et ce sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Chaque élève doit découvrir une grande variété d'éléments des arts et de la culture et participer à des activités artistiques dans lesquelles il est acteur. Pour cela, les établissements scolaires doivent collaborer avec les structures proches. Le parcours d'éducation artistique et culturelle est pensé pour favoriser le maximum d'échanges au sein de l'école entre l'équipe éducative, les élèves et leur famille à travers des projets artistiques et culturels qui nécessitent des partenariats avec des artistes, des lieux culturels, etc. A l'école primaire, les professeurs des écoles doivent aborder ce sujet lors du conseil des maîtres ; puis le conseil école-collège sert de passerelle pour la suite de la scolarité des élèves. Actuellement, un support numérique est expérimenté pour que chaque élève ait une trace de son parcours d'éducation artistique et culturelle, il s'agit de l'application FOLIOS. Un plan national de formation aura lieu en novembre 2015 pour découvrir le référentiel du parcours d'éducation artistique et culturelle, qui a été élaboré au cours de l'été 2015.

Les classes à Projet Artistique et Culturel (PAC) ont été créées en 2001. Elles ont pour objectif de faire partager à l'ensemble d'un groupe classe une expérience artistique et culturelle avec un intervenant extérieur lié à ce domaine, présent de huit à quinze heures par an. Les classes à projet artistique et culturel se veulent uniques et elles doivent faire appel aux trois types de participants, l'intervenant, l'enseignant et les élèves, pour la construction et la réalisation du projet. Les grands principes de la classe

⁷ Extrait du "Plan à cinq ans" du ministère de la Culture et de la Communication, le 14 décembre 2000, disponible sur le site du gouvernement.

à PAC sont résumés par l'écrivaine Pascale Lismonde comme étant une rencontre avec un intervenant et des œuvres, ainsi qu'une approche d'une pratique artistique et d'un domaine culturel, mais également une approche critique pour permettre aux élèves de s'exprimer, d'échanger et d'argumenter ; et enfin une trace de ce projet pour chaque élève individuellement. Ce projet s'intègre dans les programmes et les horaires habituels de la classe, il peut donc idéalement devenir pluridisciplinaire.

1.3 Modalités du partenariat

1.3.1 En amont du projet

D'après le Guide d'élaboration et d'évaluation du partenariat artistique et culturel de l'Académie de Besançon, « *le partenariat se définit comme un projet d'action conduit par deux partenaires professionnels, de statut et de compétences différents – l'un enseignant, l'autre artiste – donnant lieu à un travail réalisé en commun, avec une réelle interaction des pratiques*⁸ ». L'enseignant élabore un projet pédagogique conforme aux programmes officiels et qui s'intègre au projet d'école. Il doit présenter son projet en conseil de cycle. L'enseignant contacte ensuite un artiste intervenant - ou une structure culturelle - qui doit être agréé(e) : l'intervenant doit avoir exercé une activité professionnelle pendant au moins trois ans dans les domaines de la création ou de l'expression artistique, de l'histoire de l'art ou de la conservation du patrimoine, ou bien il doit avoir un diplôme d'enseignement supérieur dans les domaines artistiques ou un diplôme préparant à l'intervention en milieu scolaire dans les disciplines artistiques. Il peut également avoir un diplôme universitaire musicien intervenant pour le domaine musical. Ces conditions sont valables que l'intervenant soit bénévole ou rémunéré. Le directeur de l'école est responsable de la mise en forme du projet. Le document ainsi constitué doit comporter la création du projet, la manière dont il s'insère dans le projet d'école, le rôle de l'artiste, l'apport pédagogique du partenariat, le financement, les modalités : le calendrier, l'organisation de la classe, les durées, les formes de travail, les lieux, la fiche de préparation détaillée s'insérant dans une progression, les productions éventuelles et les traces écrites prévues : les indicateurs retenus pour l'évaluation, ainsi que les conditions de sécurité. Ce dossier doit être validé pédagogiquement par l'Inspecteur de l'Education Nationale. Pour une intervention de moins de trois séances

⁸ D'après le guide d'élaboration et d'évaluation du partenariat artistique et culturel de l'Académie de Besançon de l'année scolaire 2011-2012.

dans une classe dans une année, l'autorisation du directeur d'école est suffisante. Ce dernier informe l'Inspecteur de l'Education Nationale de la présence d'un intervenant dans l'école. Pour une intervention avec un nombre de séances supérieur, une demande d'agrément doit être envoyée avec le projet en respectant le calendrier annuel de l'Education Nationale. L'agrément est délivré à la suite d'une visite effectuée par l'Inspecteur de l'Education Nationale ou le conseiller pédagogique départemental en arts visuels, au début des interventions. Grâce à l'agrément, l'intervenant extérieur se situe au même niveau que les membres de l'enseignement public concernant la responsabilité. Cependant, cette attestation n'implique pas un engagement de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ni des autorités académiques à subventionner les projets, ni à garantir la qualité des projets. De plus, le nombre de demandes ayant augmenté, les établissements scolaires sont conseillés de vérifier que les intervenants sont rattachés à une structure artistique et culturelle conventionnée – une exception est faite aux artistes affiliés au régime des travailleurs indépendants. Les interventions peuvent comporter jusqu'à douze séances maximum par classe et par an pour une même activité. De plus, l'enseignant ne peut normalement pas faire appel à un même intervenant plus de deux années consécutives pour la même activité.

1.3.2 Le projet

Le projet peut prendre des formes variées. Il peut s'agir d'un approfondissement des enseignements artistiques à travers des visites de lieux culturels : la classe découvre un spectacle, une exposition, rencontre un artiste en création, participe à un atelier de découverte d'une pratique. Un projet peut être mené avec un intervenant artistique pour approfondir un aspect précis d'un domaine étudié en classe. Ou bien il peut s'agir d'un partenariat élaboré entre un artiste ou une équipe artistique et l'enseignant : de cette manière, les spécificités de chaque partenaire se complètent. Cependant, il est important de ne pas oublier que le projet ne se limite pas aux moments d'interventions de l'artiste. Celui-ci vient apporter des réponses aux questions, il peut proposer de nouvelles pistes et il fait découvrir sa démarche de travail, il travaille en binôme avec l'enseignant. Les deux professionnels doivent se concerter à propos des objectifs, des contenus des interventions, des modalités tels que le matériel, le calendrier et les dispositifs, de l'évaluation _que nous allons développer ultérieurement _, du rôle et des responsabilités de chacun. En effet, l'enseignant est le responsable légal de sa classe mais l'intervenant peut prendre en charge un groupe d'élèves. Ce dernier peut être responsable s'il commet

une faute ou qu'un élève subit ou cause un dommage à ce moment. L'enseignant doit toujours savoir où se trouvent les élèves et peut interrompre une activité s'il juge que les conditions de sécurités ne sont pas assurées.

Un projet complet comporte trois dimensions. Une dimension culturelle, qui permet aux élèves de s'ouvrir sur le monde, de découvrir ce que leur environnement culturel peut leur apporter, il s'agit ici d'une rencontre avec des œuvres. Une dimension artistique à travers la rencontre avec un artiste et la découverte d'une pratique artistique, un éclairage technique est ainsi apporté, cette dimension implique une participation effective des élèves et se rapporte à l'artiste intervenant. Et enfin une dimension pédagogique apportée par l'enseignant, il s'agit ici de savoirs et de compétences que les élèves doivent acquérir. Ces trois dimensions mènent le projet à une production faite par les élèves. La question de l'évaluation peut être alors abordée. La classe va montrer les productions conçues lors du projet. Il peut s'agir d'un spectacle ou d'une exposition, d'un livre ou d'une vidéo, la forme de l' « objet » final va émerger naturellement au cours du projet. Il ne faut pas l'anticiper car les élèves doivent être dans une démarche de création et non pas de pure exécution, ils doivent parcourir le chemin menant d'une idée à sa concrétisation. Un bilan doit être élaboré à l'intention des partenaires et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles qu'il y ait ou non reconduction. Celui-ci doit comporter un bilan concernant la classe entière, la manière dont s'est déroulé le projet, ainsi qu'un bilan concernant les capacités et les apprentissages de chaque élève, le tout étant appuyé sur des documents produits au cours du projet ainsi que des critères d'évaluation élaborés en amont.

1.3.3 Les partenaires pour aider le professeur des écoles

Les conseillers pédagogiques en arts visuels départementaux sont présents aux côtés du professeur des écoles réalisant un projet de partenariat. Le rôle des conseillers pédagogiques en arts visuels est de mettre en relation un enseignant avec un artiste (ou une structure culturelle) ayant la capacité d'intervenir dans une classe et correspondant au projet. Ils aident à l'élaboration des projets pour qu'ils fassent écho aux programmes, au socle commun, et au parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC); pour que le projet soit adapté au niveau de la classe et aux attentes de l'école, tout cela pour obtenir l'accord de l'Inspecteur de l'Education Nationale. Les conseillers pédagogiques peuvent participer à la rédaction de la demande d'agrément de l'intervenant. Par ailleurs, ils

rappellent à l'enseignant et à l'artiste le rôle de chacun dans un travail en partenariat et ils s'assurent de l'implication réelle des élèves dans l'acte créatif.

Par ailleurs, il est utile de savoir que le Fond Régional d'Art Contemporain (FRAC) des Pays de la Loire organise des ateliers dans les écoles avec des artistes à partir des projets établis par les enseignants. Un artiste est conseillé par le FRAC et un médiateur accompagne le projet. Une restitution est faite ensuite pour les parents, les élèves et l'enseignant. Cette intervention est à la charge de l'établissement scolaire, sachant que des dispositifs de financements existent.

II Méthodologie

A défaut de pouvoir assister à un partenariat entre un enseignant et un artiste intervenant, j'ai décidé de baser ma recherche sur des questionnaires et des entretiens avec les différentes personnes pouvant intervenir dans ce processus. Pour élaborer mes questionnaires, je suis partie des différentes informations que j'ai acquises au cours de mes recherches élaborées pour la première partie de ce mémoire, comportant la théorie. En effet, bien que les ressources sur le sujet soient riches puisque la pratique se répand abondamment, des questionnements me sont apparus au cours de mes lectures auxquels seules les personnes ayant fait cette expérience pouvaient me répondre.

2.1 Questionnaire à l'attention des conseillers pédagogiques en arts visuels

2.1.1 Elaboration du questionnaire

Tout d'abord, j'ai élaboré le questionnaire destiné aux conseillers pédagogiques en arts visuels. En effet, au cours de mes recherches j'ai lu que ceux-ci constituaient une aide précieuse pour les enseignants dans l'élaboration de leur projet de partenariat et dans leur évolution. En les interrogeant, j'ai pensé obtenir un avis plus objectif de la définition d'un bon partenariat, le conseiller pédagogique n'y voyant pas ses propres intérêts. Les questions que j'ai choisi de leur poser sont donc très axées sur les éléments

essentiels à un partenariat "idéal", notamment sur le véritable rôle de chacun des partenaires.

2.1.2 Hypothèses

Ce questionnaire destiné aux conseillers pédagogiques a été conçu pour m'apporter des réponses aux hypothèses suivantes :

- L'enseignant est à la tête du triangle enseignant-artiste-élèves.
- Parmi ses différentes missions au cours d'un partenariat, l'enseignant est le médiateur entre l'artiste et les élèves.
- Les objectifs qu'un partenariat doit atteindre concernent les apports pour les élèves.

2.1.3 Contacts

J'ai contacté tous les conseillers pédagogiques en arts visuels des Pays de la Loire par mail. Seuls trois d'entre eux m'ont répondu.

2.2 Questionnaire à l'attention des enseignants ayant élaboré un projet incluant un artiste intervenant.

2.2.1 Elaboration du questionnaire

Ensuite, j'ai élaboré un questionnaire pour les enseignants ayant élaboré et vécu un projet avec un artiste intervenant. Pour cela, j'ai choisi de les interroger sur l'élaboration du projet, sur le choix et le travail avec un artiste, sur l'articulation entre le travail de l'artiste et le leur, ainsi que sur ce qui concerne les élèves lors d'un projet de partenariat. Ce questionnaire a pour objectif de m'apporter des réponses concernant ma problématique. Celle-ci aborde le travail de l'enseignant au cours d'un partenariat, la manière dont il doit construire et mener le projet de partenariat afin de garantir les apprentissages à travers l'artiste.

2.2.2 Hypothèses

Les hypothèses que j'ai émises concernant le rôle de l'enseignant sont les suivantes :

- L'enseignant doit élaborer un projet avec des objectifs déterminés avant le choix de l'artiste. Cela implique donc que le projet n'est pas établi à partir d'un artiste précis.

- Le projet est construit pour les élèves.
- L'enseignant influence l'image de l'artiste auprès des élèves autant que l'artiste en lui-même.
- Dans l'hypothèse où l'enseignant est à la tête du triangle enseignant-artiste-élèves, l'enseignant doit avoir conscience et doit accepter ce fait pour assurer l'efficacité du partenariat.

2.2.3 Contacts

Pour trouver des professeurs des écoles correspondant à ce cas et acceptant de répondre à mon questionnaire, j'ai d'abord contacté mes trois anciennes maîtresses d'accueil temporaire. Deux d'entre elles m'ont répondu mais elles n'avaient jamais fait de projet de partenariat. J'ai alors envoyé un mail à vingt écoles du département via le site du gouvernement, je n'ai eu aucune réponse. Je me suis alors tournée vers mon réseau personnel en interrogeant mes connaissances. J'ai ainsi pu contacter seize enseignantes, treize m'ont répondu, et quatre ont rempli mon questionnaire. Par ailleurs, j'ai pu rencontrer une enseignante d'arts visuels du second degré chargée de mission par l'Education Nationale. J'ai élaboré un questionnaire à son attention comme son profil était différent.

2.3 Questionnaire à l'attention des artistes étant intervenus en milieu scolaire

2.3.1 Elaboration du questionnaire

Enfin, j'ai construit le questionnaire à destination des artistes intervenants. Afin de cibler mes questions sur les interventions de ces derniers en milieu scolaire, j'ai choisi de ne pas les interroger sur leur pratique artistique en elle-même. Leur site internet personnel est souvent très complet, il constitue une bonne ressource pour établir leur profil. Ainsi, j'ai axé mes questions vers leur motivation, leurs interventions : leur nature, leur durée, leur élaboration, la relation et le travail avec les enseignants, la rencontre avec le public scolaire, sur leur perception d'un partenariat réussi, et enfin sur leur vision de la place de l'artiste à l'école.

2.3.2 Hypothèses

Ce questionnaire destiné aux artistes a été conçu pour m'apporter des réponses aux hypothèses suivantes :

- La motivation des artistes influence les apprentissages des élèves.
- L'artiste intervenant doit percevoir sa place comme étant justifiée au sein du milieu scolaire.
- L'artiste se doit de travailler avec l'enseignant et ce, en sachant quel est son rôle par rapport à celui de l'enseignant.

2.3.3 Contacts

Pour trouver des artistes étant intervenus en milieu scolaire et acceptant de répondre à mon questionnaire, j'ai cherché en premier lieu dans mon environnement proche. J'ai pu rentrer en contact avec des parents d'amis étant artistes ; l'une d'entre eux a accepté de répondre à mon questionnaire par mail et un autre artiste m'a proposé de nous rencontrer dans son atelier afin que je l'interroge. Ayant travaillé au sein des musées d'Angers, j'ai contacté par courrier électronique plusieurs médiateurs culturels pour leur demander s'ils connaissaient des artistes intervenants. En effet, ces personnes travaillent avec les artistes pour construire leurs médiations, et elles travaillent avec les enseignants pour présenter ces médiations aux classes. J'ai contacté ainsi une galerie d'artistes intervenants dans le milieu scolaire mais je n'ai pas eu de réponse. J'ai alors recherché des artistes sur internet. J'ai contacté par mail une artiste que j'ai trouvé par hasard, qui a accepté de répondre à mon questionnaire. Ensuite, le site d'Enfance Art et Langages a été ma plus grande ressource pour trouver des contacts. Cet organisme situé à Lyon, a été créé afin de développer un réseau de pratiques artistiques et pédagogiques, de fournir une base d'informations dans ce domaine, et constitue également un pôle de recherche. Il s'agit également d'une résidence d'artistes intervenants dans le milieu scolaire. J'ai pu alors me fournir une liste de noms d'artistes ayant travaillé au sein d'écoles et les contacter via leur site personnel. Ainsi, j'ai envoyé un mail à huit artistes, trois m'ont répondu mais ne m'ont pas renvoyé mon questionnaire.

III RECHERCHE

3.1 Réponses aux hypothèses à partir des questionnaires

3.1.1 Réponses des conseillers pédagogiques.

L'hypothèse selon laquelle l'enseignant est à la tête d'un triangle enseignant-artiste-élèves n'est pas validée. En effet, il semblerait qu'il s'agisse plutôt d'un binôme enseignant et artiste avec les élèves au centre. Cependant, l'enseignant est le maître d'œuvre du projet. Selon un conseiller pédagogique en arts visuels que j'ai interrogé, l'artiste est présent pour enrichir la classe. De part son rôle de spécialiste de la pédagogie et du fait qu'il s'agisse de sa classe à temps pleins, l'enseignant a évidemment un rôle plus conséquent. Lorsque l'artiste intervient, les deux professionnels collaborent et travaillent ensemble face à la classe mais l'enseignant poursuit le projet entre les interventions de l'artiste. Il prépare également les élèves aux visites de l'artiste. De plus, comme l'enseignant est le garant des contenus pédagogiques, c'est à lui de s'assurer de la pertinence des activités proposées avec l'artiste, cela implique donc qu'il a une place au dessus de celle de l'artiste dans la classe.

Parmi ses différentes missions au cours d'un partenariat, l'enseignant est le médiateur entre l'artiste et les élèves. Cette hypothèse est validée par les conseillers pédagogiques en arts visuels. Tout d'abord, pour assurer cette médiation l'enseignant doit choisir un artiste ayant un comportement et un discours adaptés aux élèves. Si ce n'était pas le cas, il n'y aurait pas d'échanges possibles entre l'artiste et les élèves. De la même façon, l'enseignant doit gérer la discipline et maintenir les élèves dans un comportement correct sans quoi le partenariat ne fonctionnerait pas et les apprentissages ne seraient pas assurés. Face à l'artiste, le professeur des écoles explique qu'il y a des objectifs d'apprentissage visés, c'est son rôle de pédagogue de les garantir. Ceci est la raison pour laquelle le projet doit être construit en binôme entre l'artiste et l'enseignant : l'enseignant connaît sa classe, le niveau des élèves, ce que recommandent les instructions officielles. Cela ne peut pas être garanti si l'artiste arrive dans la classe avec un projet construit d'avance. Enfin, comme cela a déjà été expliqué auparavant, l'enseignant poursuit le projet en dehors des interventions de l'artiste et il prépare les élèves à celles-ci. Il s'agit bien d'un rôle de médiateur.

L'hypothèse selon laquelle les objectifs qu'un partenariat doit atteindre concernent les apports pour les élèves est évidemment validée par les trois conseillers pédagogiques en arts visuels. Il s'agit de la garantie d'un partenariat réussi. Le projet

doit faire évoluer le regard des élèves sur le monde de l'art, accentuer leur ouverture artistique et culturelle, et développer leur curiosité. Les élèves doivent agir et s'impliquer dans une vraie démarche créative en apprenant, retenant et en réalisant des choses faisant écho aux textes officiels. Pour cela, il doit s'agir d'une création unique et pas d'une copie de la manière d'un artiste. Comme l'explique un conseiller pédagogique en arts visuels que j'ai interrogé, "*le rôle de l'artiste est de faire découvrir aux élèves sont univers, des techniques, ses créations*⁹". Le projet est élaboré pour la classe et l'artiste vient "*enrichir la pratique pédagogique*¹⁰" de l'enseignant.

3.1.2 Réponses des professeurs des écoles ayant élaboré un projet avec un artiste intervenant.

L'enseignant doit élaborer un projet avec des objectifs déterminés avant le choix de l'artiste. Cela implique donc que le projet n'est pas établi à partir d'un artiste précis. Cette hypothèse devrait être validée en théorie si l'on suit les instructions. L'un des conseillers pédagogiques en arts visuels que j'ai interrogé le mentionne notamment. Pourtant, il semblerait que ce ne soit pas tout à fait le cas des enseignants qui m'ont répondu. La construction du projet est souvent à l'origine d'une rencontre avec un artiste ou d'une exposition. La proximité et l'accessibilité de l'artiste, ainsi que la volonté de travailler ensemble sont des critères pris en compte pour l'élaboration d'un projet. Cependant, ces enseignants rappellent que l'objectif est que chaque élève participe et que le thème doit être déterminé par l'ensemble de l'équipe éducative. Nous pouvons alors penser que la découverte d'un artiste peut être l'élément déclencheur d'un projet et que cela ne limite pas la pertinence des objectifs de celui-ci.

Le projet est construit pour les élèves. Cette hypothèse est validée. En interrogeant les enseignants sur leur motivation quant à l'élaboration d'un projet artistique avec un artiste intervenant, il s'est avéré que toutes les réponses obtenues étaient quasiment identiques. L'enseignant souhaite avant tout servir l'intérêt de ses élèves. En effet, la rencontre avec un artiste vivant, l'ouverture culturelle et la formation d'un esprit critique à travers la découverte des œuvres, d'un univers artistique et l'acquisition de nouvelles techniques sont les sources de motivation. De plus, le choix

⁹ Cf. annexes, questionnaire à l'intention des conseillers pédagogiques en arts visuels, question 2, réponse du conseiller pédagogique 3.

¹⁰ Cf. annexes, questionnaire à l'intention des conseillers pédagogiques en arts visuels, question 2, réponse du conseiller pédagogique 2.

de l'artiste est influencé par son sens du relationnel (échanges et écoute), ainsi que par son ouverture d'esprit face aux enfants. Il faut également que ses œuvres parlent aux enfants, et que l'artiste ait une capacité à co-construire un projet permettant aux élèves d'être le plus actifs et créatifs possible. L'artiste doit maîtriser des techniques afin d'enrichir les élèves et il doit partager avec eux son univers artistique. Une enseignante a répondu "*chacun peut apporter une pierre à cet arc et ce dans l'intérêt de l'enfant (...) tout le monde est animé par la même envie, la volonté de partage, de découvrir pour faire passer cela auprès des élèves*"¹¹. Cela illustre bien l'hypothèse élaborée.

Dans l'hypothèse où l'enseignant est à la tête du triangle enseignant-artiste-élèves, l'enseignant doit avoir conscience et doit accepter ce fait pour assurer l'efficacité du partenariat. Les réponses à cette hypothèse sont variées. Il semble évident pour les enseignants que j'ai interrogé qu'ils doivent gérer le groupe classe et motiver les élèves à agir et à s'ouvrir, l'enseignant est présent tout au long du projet. Les deux tiers des enseignants définissent leur rôle comme étant la personne qui décide du contenu des séances et des modalités : le professeur des écoles est le garant des apprentissages en lien avec les programmes. C'est à lui de veiller à ce que les choses soient claires avec et pour l'artiste. Par ailleurs, la réponse d'un enseignant m'a interpellé : selon lui, l'enseignant est présent pour seconder l'artiste. Cette réponse va à l'encontre de mon hypothèse et du rôle de médiateur décrit par ses confrères. La moitié des enseignants interrogés considèrent que la préparation et l'entretien du matériel font partie de leur rôle. Ensuite, les professeurs des écoles que j'ai interrogé perçoivent de manières différentes ce triangle enseignant-artiste-élèves. Pour les deux tiers, il s'agit d'un triangle complémentaire : tout le monde y participe et chacun doit être attentif à l'autre. Selon une enseignante, l'artiste apporte des techniques et son expérience vécue. Le professeur des écoles est le guide et accompagne, et les élèves travaillent à partir de ce que l'artiste propose. Cependant, parmi les réponses des différents professionnels (conseillers pédagogiques, professeurs des écoles, et artistes) une vision différente de celle d'un triangle enseignant-artiste-élèves émerge : celle d'un binôme enseignant et artiste _ voir un triangle enseignant-artiste-animateurs de temps d'activités périscolaires pour certains_ avec les élèves au centre. Enfin, pour les professeurs des écoles interrogés, ce qui permet de garantir un bon partenariat est de préparer le projet en détail avec l'artiste

¹¹ Cf. annexes, questionnaire à l'intention des enseignants ayant élaboré un projet avec un artiste intervenant, question 9, réponse du professeur des écoles 3.

en amont, et de faire des bilans régulièrement afin d'atteindre une réalisation finale accessible aux élèves. Les seules limites auxquelles le projet peut faire face selon la majorité des enseignants est l'aspect financier et la question du temps : le temps personnel à consacrer au projet et la disponibilité de l'artiste.

3.1.3 Réponses des artistes étant intervenus dans le milieu scolaire.

La motivation des artistes influence les apprentissages des élèves. Cette hypothèse est validée par la réelle implication que peuvent avoir les artistes. Dans le cas présent, elle n'est pas validée par une confrontation à son contraire. En effet, au cours de mes lectures pour ma partie théorique, j'ai lu que des artistes pouvaient parfois ne pas être motivés par le projet, qu'ils ne cherchaient pas à adapter leur discours et par conséquent, pouvaient paraître inaccessibles, et même hautains. Cela limitait bien évidemment les échanges avec les élèves et donc les apprentissages. Ce n'est pas le cas des artistes que j'ai interrogé. Si l'aspect financier est un facteur de motivation, la volonté d'échanger avec le jeune public et de leur présenter leur travail en est un également. Les artistes avec lesquels j'ai échangé souhaitent aussi permettre aux élèves d'atteindre quelque chose : cela peut être concret en leur offrant la possibilité d'accéder au monde du spectacle ou bien personnel en faisant émerger quelque chose qu'ils avaient en eux. Pour les deux tiers des artistes interrogés, leur formation même les incitait à travailler avec le public scolaire. De plus, à la question concernant l'image d'un bon partenariat en milieu scolaire, les apports pour les élèves émergent : pour qu'ils puissent s'exprimer correctement, il faut que les élèves se sentent dans le projet donc ils doivent pouvoir faire confiance à l'artiste qui doit s'adapter et bien expliquer. Ainsi, un artiste a répondu : "*c'est important de donner de la valeur au travail accompli [par les élèves]*"¹². Cependant, la motivation des enseignants apparaît également dans les différentes réponses. Il semblerait que si la motivation des artistes envers les élèves se pose, celle des enseignants le peut aussi et ne doit pas être si évidente malgré la création d'un projet.

L'artiste intervenant doit voir sa place comme étant justifiée au sein du milieu scolaire. Il semblerait que les artistes soient conscients de ce qu'ils apportent dans une classe. Le mot qui revient le plus est "ouverture" dans l'enseignement. En interrogeant

¹² Cf. annexes, questionnaire à l'intention des artistes intervenants en milieu scolaire, question 16, réponse de l'artiste 1.

ces artistes intervenants sur la place d'un artiste dans une classe, leurs réponses concernent principalement l'enseignement et non pas leur pratique et leur statut. Leur présence permet selon eux d'apprendre différemment, cela permet d'aborder des sujets inhabituels, d'avoir un point de vue différent, de remotiver ainsi certains élèves, et remettre en confiance des élèves qui ne le sont pas dans le cadre habituel de la classe. L'artiste intervenant peut modifier de manière intense et positive la classe. Par ailleurs, un artiste intervenant m'a répondu que les artistes avaient leur place comme d'autres intervenants dans la classe. Selon lui, l'intérêt de l'intervention d'un professionnel est de permettre à l'enseignant d'utiliser ce qu'il apporte, sa spécialité, de façon pluridisciplinaire. Il s'agit de compléter le travail du professeur des écoles.

L'artiste se doit de travailler avec l'enseignant et ce, en sachant quel est son rôle par rapport à celui de l'enseignant. A travers leurs différentes réponses, les artistes qui m'ont répondu ont montré leur volonté de travailler en binôme avec les enseignants et ce de manière plus prononcée que celle de ceux-ci. Pour les artistes, il s'agit d'apporter leur spécialité, leur savoir-faire et cela en respectant l'enseignant et sa classe : c'est le rôle du professeur des écoles de gérer sa classe tout en laissant une plus grande liberté dans le travail grâce à la présence de l'artiste. Ce dernier arrive dans la classe pour transmettre quelque chose et s'adapte à la classe, au fonctionnement des élèves. L'enseignant doit participer aux séances, il s'occupe de la pédagogie. Le travail du professeur des écoles est guidé par les apports de l'artiste. Tous les artistes interrogés se rejoignent en affirmant qu'il doit y avoir une réelle collaboration avec l'enseignant pour définir le rôle et les contributions de chacun, les directions à prendre, se compléter pour enrichir le travail de l'un et de l'autre. Le dialogue est très important, et cela n'est pas toujours évident pour certains artistes de communiquer comme l'affirme l'un d'eux. La classe est un lieu très ritualisé, qui comporte un aspect "sacré", les artistes semblent respecter ce fait tout en cherchant à modifier temporairement ces habitudes pour apporter un souffle à la classe.

3.2 Autres éléments abordés à travers les questionnaires

3.2.1 La place de l'artiste à l'école et ses interventions

Selon les conseillers pédagogiques en arts visuels, la rencontre avec un artiste permet tout d'abord de montrer aux élèves qu'il y a quelqu'un derrière une œuvre, que

cette personne a travaillé pour concevoir celle-ci. Il s'agit de montrer qu'il y a encore des artistes vivants et que tout le domaine artistique ne se trouve pas uniquement dans les musées. A travers la rencontre avec un artiste intervenant en classe, les élèves découvrent la démarche de création, ils comprennent qu'il s'agit d'un véritable métier qui exige du travail. Ce point a été souligné par un artiste que j'ai rencontré. Etre un artiste est un métier plus libre mais contrôlé, les artistes sont des personnes comme les autres pratiquant une activité qui n'est pas ordinaire. Cela change le regard des élèves sur le monde artistique. De plus, cela correspond aux exigences du parcours d'éducation artistique et culturelle, cela signifie donc que la présence d'un artiste en classe est essentielle pour toute la scolarité des élèves. Pourtant, une enseignante en art visuel du second degré chargée de mission par l'Education Nationale dans une structure culturelle pense que la place de l'artiste reste "*compliquée et absente*¹³" au sein de l'école notamment parce que l'école est un lieu très structuré ce qui peut être compliqué pour les artistes. Ainsi, un artiste m'a expliqué qu'il préférerait faire venir les classes dans son atelier. Les professeurs des écoles que j'ai interrogé pensent que la présence des artistes au sein du milieu scolaire est pertinente pour le projet d'école. De plus, cela permet aux élèves de développer avec l'artiste des rapports différents de ceux établis avec leur enseignant, plusieurs enseignants ont soulignés l'impact de sa présence sur un aspect social : ouverture, rencontre avec une personne passionnée qui le transmet. Cette personne a un impact sur l'entente du groupe classe, cela constitue le groupe classe, les élèves ont plus d'assurance. Les élèves peuvent découvrir les codes appartenant au domaine artistique, avoir une autre lecture du monde, et acquérir du vocabulaire lié à l'art. Par ailleurs, il est intéressant de remarquer que la rencontre avec une classe a aussi un impact sur le travail des artistes de part le regard spontané des élèves, et du fait que de travailler avec eux est également un état de création. Ainsi, les remarques, les attitudes, les réactions, et le travail des élèves peuvent être source d'inspiration pour les artistes.

Les interventions peuvent être de natures très différentes selon les artistes puisque le domaine artistique est extrêmement riche : il peut s'agir d'une initiation à une technique, une façon de s'exprimer à travers une démarche ou bien à travers quelque chose de concret telle que la photographie, ou bien d'ateliers d'arts visuels faisant suite à un

¹³ Cf. annexes, questionnaire à l'attention d'une enseignante du second degré chargée de mission par l'Education Nationale dans les musées, question 3.

spectacle ou une performance faite par l'artiste par exemple. Comme il s'agit d'un travail assez subjectif, chaque intervention est unique. Par ailleurs, bien que la durée des interventions est limitée par le budget alloué au projet, il est bien selon les artistes d'avoir "*une phase de présentation, une phase d'initiation, une phase pratique permettant aux élèves de développer leur créativité, une phase de réflexion autour du résultat obtenu*"¹⁴.

3.2.2 Autour du projet (famille, temps hors de la classe)

Les professeurs des écoles ont abordé spontanément le lien avec les familles lors d'un projet incluant un artiste intervenant. Ainsi, une enseignante a choisi de faire intervenir l'artiste lors des activités pédagogiques complémentaires en faisant venir les élèves par petits groupes avec leurs parents dans l'idéal. Par ailleurs, bien que les conseillers pédagogiques en arts visuels indiquent que "*la qualité de l'aventure plastique [est plus importante] que celle de l'exposition finale*"¹⁵, celle-ci semble très importante pour les enseignants qui souhaitent développer le plaisir d'observer et de montrer aux autres. Il s'agit de toutes les personnes fréquentant l'école et donc notamment des familles afin de valoriser auprès d'elles le travail des élèves et de les impliquer dans le suivi de leur enfant. Un professeur des écoles interrogé considère ainsi que l'artiste se doit de communiquer auprès des familles pour expliquer le projet.

3.2.3 Les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle

Les grands piliers de l'éducation artistique et culturelle sont "fréquenter", "pratiquer" et "s'approprier". Ils sont indissociables et sont déterminés sous forme de verbes par rapport aux actions des élèves. Tout d'abord, "fréquenter" que l'on peut associer également au verbe "voir", correspond selon les instructions officielles à des rencontres : c'est la pratique culturelle. Il peut s'agir de la découverte d'œuvres afin de "*cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir*"¹⁶ à leur contact. Ensuite, "pratiquer"

¹⁴ Cf. annexes, questionnaire à l'attention des artistes intervenants en milieu scolaire, question 13, réponse de l'artiste 1.

¹⁵ Cf. annexes, questionnaire à l'attention des conseillers pédagogiques en arts visuels, question 6, réponse du conseiller pédagogique 2.

¹⁶ Extrait du dossier de presse de l'année scolaire 2015-2016, "Le parcours d'éducation artistique et culturelle", disponible sur le site de l'Education Nationale.

que l'on peut associer à "faire" est la pratique créative. Il s'agit pour l'élève de penser une production pour laquelle il va choisir des techniques d'expression artistique adaptées afin de la réaliser. Selon un artiste que j'ai interrogé, ces deux piliers doivent être en lien direct lors d'un projet pour garder une même orientation, bien que l'on ne doit pas regarder ce qu'il se fait ailleurs lorsque l'ont est en création. Une autre artiste pense que l'on peut faire découvrir plusieurs artistes avant la pratique pour donner des idées aux élèves.

Enfin, "s'approprier", que l'on peut relier à "savoir", est la connaissance des langages artistiques. Les objectifs de ce pilier pour les élèves sont d'être capables de s'exprimer et d'émettre un avis sur une œuvre, d'acquérir un "*vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel*¹⁷", d'utiliser ses connaissances pour comprendre une œuvre et pour "*mettre en relation différents champs de connaissances*¹⁸". Une artiste que j'ai interrogé pense que la pratique existe grâce au bagage culturel que l'on acquière à différentes échelles parce que l'on utilise celui-ci d'un point de vue artistique. Ainsi, cette artiste m'a donné comme un exemple un travail sur le trait : "*On va observer autour de nous les traits du passage piéton, les lignes des chemins de fer, etc. Le paysage devient graphique. (...) Cela devient un langage, une expérience à faire partager. Le langage artistique naît de la conscience*¹⁹."

3.3 Interruption de partenariat et refus de construire un projet en partenariat avec un artiste.

3.3.1 Raisons pour lesquelles un artiste et un enseignant interrompraient un partenariat en cours.

Comme nous l'avons vu précédemment, un professeur des écoles peut arrêter le partenariat avec un artiste au cours d'un projet notamment si les conditions de sécurité ne sont plus assurées. En interrogeant les enseignants sur les raisons pour lesquelles ils pourraient interrompre un partenariat avec un artiste, j'ai obtenu différentes réponses. Il peut s'agir d'un problème relationnel entre l'artiste et les élèves, si les élèves ne respectaient pas l'artiste, ou qu'il n'y aurait pas d'échanges constructifs entre eux. Il peut

¹⁷ Extrait du référentiel pour le parcours d'éducation artistique et culturelle

¹⁸ Extrait du parcours d'éducation artistique et culturelle, 1er juillet 2015, ministère de l'Education Nationale.

¹⁹ Cf. annexes, questionnaire à l'attention des artistes intervenants en milieu scolaire, question 10, réponse de l'artiste 3.

également s'agir un mauvais partenariat entre l'artiste et l'enseignant dans le cas où les attentes ne seraient pas les mêmes. La question de morale émerge autant du côté des enseignants que des artistes. En effet, une artiste m'a répondu qu'elle interromprait un travail qui "*tournerait autour d'une idée immorale*²⁰" et un enseignant arrêterait un partenariat "*si le contrat moral est rompu*²¹". Des réponses inattendues ont également été formulées : ainsi un enseignant ne voit pas de raisons pour lesquelles un partenariat pour être interrompu et un artiste arrêterait si l'enseignant n'était pas impliqué totalement. Un artiste m'a ainsi fait part d'un projet au cours duquel un professeur des écoles restait au fond de la classe à corriger des copies pendant que l'artiste menait la séance.

3.3.2 Pourquoi des enseignants ne font-ils pas de projet incluant un artiste intervenant ?

En plus des questionnaires élaborés à destination des conseillers pédagogiques en arts visuels, des enseignants ayant construit un projet avec partenariat, et des artistes intervenants, j'ai également fait un questionnaire pour les enseignants n'ayant jamais travaillé avec un artiste intervenant. En effet, au cours de mon mémoire j'ai réalisé que la pratique n'était pas aussi répandue que je le pensais et je me suis alors interrogée sur les raisons pour lesquelles des enseignants ne font pas de projet avec des artistes intervenants. J'ai ainsi obtenu dix réponses de professeurs des écoles. La première question concernait les réponses pour lesquelles ils redoutent ou ils refusent de travailler en partenariat avec un artiste. Afin de cibler les résultats, j'ai proposé neuf réponses à cette question, et j'ai laissé une case "autre" en plus. Les résultats ont été étudiés à partir de pourcentages :

Réponse type 1	La présence d'une personne extérieure dans la classe ne vous plait pas.	0 %
Réponse type 2	Vous redoutez le travail avec un artiste.	0 %
Réponse type 3	Cela nécessite un travail trop intense.	0 %

²⁰ Cf. annexes, questionnaire à l'attention des artistes intervenants en milieu scolaire, question 17, réponse de l'artiste 3.

²¹ Cf. annexes, questionnaire à l'attention des enseignants ayant élaboré un projet avec un artiste intervenant, question 11, réponse du professeur des écoles 3.

Réponse type 4	Vous n'en voyez pas l'intérêt vis à vis des enseignements en arts visuels que vous élaborez seul(e).	0 %
Réponse type 5	Vous pensez que les arts visuels ne nécessitent pas un investissement aussi important.	0 %
Réponse type 6	Le principe du partenariat vous semble pertinent mais vous n'avez pas d'idée de projet.	50 %
Réponse type 7	Vous n'y avez jamais réellement pensé.	60%
Réponse type 8	Vous ne vous sentez pas assez en confiance dans ce domaine.	40%
Réponse type 9	Vous redoutez que le partenariat se passe mal et que les apprentissages ne soient pas assurés.	0 %
Réponse type	Autre	50%

10

Ainsi, la majorité des professeurs des écoles interrogés n'ont jamais fait de projet de partenariat avec un artiste parce qu'elles n'y ont jamais réellement pensé. La moitié d'entre elles valorisent l'idée du partenariat mais n'ont pas d'idée de projet parce qu'elles ne se sont pas concentrées sur la question pour une partie d'entre elles. Quarante pour cent des enseignantes interrogées ne se sentent pas assez en confiance dans ce domaine et donc n'y ont jamais réellement pensé. Par ailleurs, les deux tiers des enseignantes interrogées ont également remplis la case "autre". La question du cycle 1 émerge : trouver un artiste étant capable de travailler avec de très jeunes élèves et de s'adapter aux spécificités de ce niveau. Globalement, la manière de trouver un artiste en elle-même se pose : son identité et ses capacités.

Ensuite, j'ai demandé à ces enseignantes ce qui pourrait les faire changer d'avis. Deux grands éléments sont ressortis. Tout d'abord, ces enseignantes souhaiteraient avoir un projet type qu'elles n'aient pas à construire _ notamment parce qu'elles ne se sentent pas en confiance dans ce domaine ou bien pour une question de temps _ et qui soit pluridisciplinaire. Cependant, le partenariat perdrait de sa pertinence s'il s'agissait d'un

projet "clé en main" car il ne s'agirait pas du fruit d'une rencontre entre un professeur des écoles et un artiste, cela irait à l'encontre des prescriptions du Bulletin Officiel du 9 juillet 2015 : "*Au côté des enseignants et en étroite collaboration avec eux, les partenaires apportent leurs compétences propres et leur expérience. L'enjeu du partenariat est d'aboutir à un projet éducatif partagé et construit ensemble (...)*"²². Ensuite, une rencontre particulière avec un artiste serait également un élément qui les ferait changer d'avis vis à vis des élèves et quelqu'un avec qui elles pourraient bien travailler.

Enfin, il me semble intéressant de savoir si les artistes avaient une place à l'école et si oui quelle était-elle selon ces enseignantes qui n'ont pas élaboré de projet avec un artiste intervenant. A l'unanimité la présence des artistes à l'école est justifiée selon elles. Il s'agit d'une ouverture culturelle et artistique, d'un apport "*complémentaire et supplémentaire*"²³ de savoirs faire, de codes et de langage artistiques, et principalement de la présence en elle-même de l'artiste. En effet, la passion de l'artiste peut provoquer une envie de faire aux élèves, les élèves auraient une relation différente avec l'artiste que celle qu'ils ont avec leur enseignant. "*Dans le cadre du projet d'école, un artiste pourrait devenir un partenaire*"²⁴ a indiqué une enseignante. Ainsi, à travers leurs réponses, ces enseignantes ont montré que bien qu'elles n'aient jamais fait de projet de partenariat pour des raisons pratiques principalement, la présence d'artiste au sein de l'école était tout à fait pertinente et enrichissante pour les élèves, elles reconnaissent également ce qu'un artiste pourrait apporter que l'enseignant ne peut pas.

²² Extrait du Bulletin Officiel du 9 juillet 2015

²³ Cf. annexes, questionnaire à l'attention des enseignants n'ayant jamais travaillé avec un artiste intervenant, question 3, réponse du professeur des écoles F.

²⁴ Cf. annexes, questionnaire à l'attention des enseignants n'ayant jamais travaillé avec un artiste intervenant, question 3, réponse du professeur des écoles D.

CONCLUSION

En commençant ce mémoire, je ne m'attendais pas à rencontrer des difficultés à trouver des enseignants ayant élaboré un projet avec un artiste intervenant ; bien que mon réseau de contacts soit encore limité. A travers mes différents échanges, j'ai pu observer que les enseignants ont bien conscience de l'apport des artistes à l'école et de la pertinence de la présence de ces derniers auprès des élèves ; mais la démarche reste encore particulière.

Depuis quinze ans, le gouvernement, plus précisément les ministères de l'Education Nationale et de la Culture, développe des actions et des moyens financiers afin de favoriser l'éducation artistique et culturelle. Désormais, le partenariat avec un artiste est intégré aux instructions officielles de l'Education Nationale. La présence des artistes à l'école est donc reconnue et ne doit plus se poser.

De la même manière que les classes ont fréquenté de plus en plus les musées, nous pouvons croire à une "banalisation" de la présence des artistes à l'école dans l'avenir. Les artistes sont des professionnels effectuant un travail créatif avec une démarche particulière, propre à chacun. Cette singularité apporte aux élèves de nouvelles perspectives dans leur vision de l'art évidemment, mais également dans leur perception d'eux-mêmes et dans leurs apprentissages.

Au cours d'un travail avec un artiste intervenant, l'enseignant conçoit un projet pédagogique visant des objectifs très précis s'accordant aux programmes et s'inscrivant dans le projet d'école. Il travaille en binôme avec l'artiste et ce de manière complémentaire : chacun a ses propres compétences et connaissances professionnelles que l'autre ne peut pas remplacer. Toutefois, le professeur des écoles assure la continuité du projet au cours duquel s'insèrent les interventions de l'artiste de la manière la plus harmonieuse et pertinente possible.

Les élèves ne font pas partie d'un triangle enseignants-artiste-élèves puisque le projet est élaboré pour eux : ils y sont au cœur. Comme il a été dit auparavant, l'enseignant est le maître d'œuvre du projet au cours duquel les élèves doivent être des acteurs. Ces derniers doivent expérimenter la démarche créative singulière d'un artiste en se l'appropriant (il ne s'agit pas de faire "à la manière de" pour autant).

Ce mémoire m'a permis d'étudier une partie des aspects du partenariat entre les enseignants et les artistes. A travers mes recherches et mes échanges, beaucoup de mes idées reçues se sont avérées être fausses. De plus, à travers certaines réponses des professionnels que j'ai interrogé, j'ai constaté que des éléments n'étaient pas toujours clairs pour eux non plus. On peut alors se demander si un manque d'informations à plus petites échelles subsiste.

Par ailleurs, des questions ont émergé au cours de ce travail de recherche et restent encore en suspend. Tout d'abord, nous pouvons nous interroger sur la manière de gérer la subjectivité de l'artiste et de l'enseignant. Ensuite, nous pouvons nous questionner sur la façon de donner de la confiance et de la volonté aux enseignants à l'élaboration d'un projet avec un artiste intervenant tout en assurant le caractère unique que doit comporter un tel travail. Enfin, dans quelle mesure l'éducation artistique et culturelle est-elle nécessaire pour les élèves vivant dans le monde actuel ?

BIBLIOGRAPHIE

Remarque : toutes les sources des citations sont disponibles dans la bibliographie ou dans les annexes.

Ouvrages :

LISMONDE, P. (2002). *Les arts à l'école : Le Plan de Jack Lang et Catherine Tasca*. SCEREN-CNDP et Editions Gallimard.

ARDOUIN, I. (1997). *L'éducation artistique à l'Ecole*. Collection Pratiques et enjeux pédagogiques, ESF Editeur.

FILADELLI, E ; MATTEUCI, C ; ROY, A. (2001). *Travailler avec des artistes plasticiens*. Dispositifs, Repères pour Agir Premier Degré, CRDP de l'Académie d'Amiens, CRPD de l'Académie de Créteil.

Le Bulletin Officiel du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. *Numéro Hors-série, Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire*. N°3 du 19 juin 2008.

Le Bulletin Officiel du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. *Numéro Hors-série, Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire*. N°1 du 14 février 2002.

Sites :

Site du gouvernement, *Conditions d'intervention des artistes, et professionnels de la culture*. [En ligne, page consultée le 27 juillet 2015]. Disponible sur : www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Education-artistique-et-culturelle/Intervention-de-l-artiste/Conditions-d-intervention

Site Eduscol, *Intervenants extérieurs - Premier degré*. [En ligne, page consultée le 27 juillet 2015]. Disponible sur : eduscol.education.fr/cid48591/intervenants-exterieurs.html

Site de l'Académie de Grenoble, *Comment élaborer un projet culturel partenarial en milieu scolaire*. [En ligne, page consultée le 27 juillet 2015]. Disponible sur : www.ac-grenoble.fr/ia73/ia73v2/article.php3?id_article=806

Site du Théâtre de Privas, *Guide d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire*. [En ligne, page consultée le 28 juillet 2015]. Disponible sur : www.theatredeprivas.com/pdf/guide_formations_artistiques_culturelles_scolaires_BDV_F.pdf

Site de l'Académie de Besançon, *Les Intervenants extérieurs à l'école primaire*, Guide pratique 2009. [En ligne, page consultée le 28 juillet 2015]. Disponible sur : http://www.ac-besancon.fr/download.php?pdf=IMG/pdf/guide_intervenant_version_de_sept_2009.pdf

Site du FRAC, *Accueillir un module du FRAC dans mon établissement*. [En ligne, page consultée le 25 août 2015]. Disponible sur : <http://www.fracdespaysdelaloire.com/fr/les-publics/enseignants/animer-ma-classe/accueillir-un-module-du-frac-dans-mon-etablissement>

Site du gouvernement, *Protocole d'accord du 25 avril 1983, Ministère de l'Education Nationale - Ministère délégué à la Culture*. [En ligne, page consultée le 28 août 2015]. Disponible sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/20769/177177/version/2/file/protocole-en-culture250483.pdf>

Site du gouvernement, *Historique : L'éducation artistique à travers ses grandes dates*. [En ligne, page consultée le 28 août 2015]. Disponible sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Education-artistique-et-culturelle/Historique>

Site de Legifrance, *Loi n°88-20 du 6 janvier 1988 relative aux enseignements artistiques*. [En ligne, page consultée le 28 août 2015]. Disponible sur: <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000684067>

Site Enfance Art et Langages, *L'Education artistique et culturelle au quotidien*. [En ligne, site consulté le 27 août 2015]. Disponible sur : <http://www.eal.lyon.fr/enfance/>

Site Eduscol, *Mettre en place le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève*. [En ligne, page consultée le 28 août 2015]. Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html>

Site Eduscol, *Classes à projet artistique et culturel*. [En ligne, page consultée le 28 août 2015]. Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/cid45602/dispositifs-educatifs.html>

Site de l'Education Nationale, *Réunion conjointe des recteurs et des DRAC : discours de Najat Vallaud-Belkacem*. [En ligne, page consulté le 24 septembre 2015]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid89977/reunion-conjointe-des-recteurs-et-des-drac-discours-de-la-ministre.html>

Site de l'Education Nationale, *Prix de l'audace artistique et culturelle*. [En ligne, page consultée le 24 septembre 2015]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid71428/prix-de-l-audace-artistique-et-culturelle.html>

ANNEXES

Annexe 1	Questionnaire à l'intention des conseillers pédagogiques en arts visuels.	38
Annexe 2	Questionnaire à l'attention des enseignants ayant élaboré un projet avec un artiste intervenant.	42
Annexe 3	Questionnaire à l'attention des artistes étant intervenus en milieu scolaire	48
Annexe 4	Questionnaire à l'attention d'une enseignante du second degré chargée de mission par l'Education Nationale dans les musées.	56
Annexe 5	Questionnaire à l'attention des enseignants n'ayant jamais élaboré un projet de partenariat avec un artiste.	58

Annexe 1 : Questionnaire à l'intention des conseillers pédagogiques en arts visuels.

Question 1 : Pouvez-vous décrire le rôle de vos interventions lors d'un partenariat entre un professeur des écoles et un artiste ?

CP1 Mon rôle est le suivant :

-mettre en relation les enseignants et l'artiste. Très souvent, les enseignants n'ont pas connaissance d'artistes ayant la capacité à intervenir dans une classe

-rappeler aux équipes d'école le rôle et la place de l'artiste dans un travail en partenariat et bien évidemment leur rôle et leur place en tant que garant de ce qui se passe dans la classe.

-aider à la rédaction des projets avec un intervenant extérieur, projet soumis à la validation de l'Inspecteur de L'Education Nationale

CP2 - médiation

- mise en relation

- choix de l'artiste en adéquation avec le projet de la classe

- aide à la rédaction du dossier pédagogique et d'agrément d'intervenant extérieur

- pertinence du projet au regard des textes officiels : programmes, socle commun, parcours d'éducation artistique et culturel de l'élève (PEAC)

- implication réelle des élèves dans l'acte créatif

CP3 Parfois mon premier rôle est de mettre en relation un enseignant avec un artiste (ou une structure culturelle).

Je participe à l'élaboration du projet entre les deux partenaires, aide à définir les objectifs, veille à ce que le rôle de chacun soit clairement identifié.

Je peux aussi indiquer si le projet ne correspond pas aux attentes de l'école ou au niveau de la classe...

Question 2 : Comment percevez-vous le rôle de l'artiste par rapport à celui de l'enseignant lors d'un partenariat ?

CP1 La grande difficulté pour l'enseignant est d'oser intervenir sur le plan

pédagogique car il pense que l'artiste –intervenant est plus « compétent » que lui.

Cette co-intervention n'est pas toujours évidente.

CP2 - l'enseignant imagine un projet pour sa classe puis se met en quête d'un artiste, d'un acteur culturel, d'une structure... qui vont pouvoir enrichir sa pratique pédagogique.

- l'enseignant reste le maître d'œuvre du projet ; ses élèves et lui s'enrichissent de la fréquentation d'un plasticien.

- l'artiste fait entrer dans la classe sa culture, sa pratique, son univers, ses techniques...

CP3 L'artiste est un spécialiste de la création et l'enseignant, de la pédagogie . Chacun doit garder sa spécificité.

Le rôle de l'artiste est de faire découvrir aux élèves son univers, des techniques, ses créations...

L'enseignant aide à fixer les apprentissages . Il fait également vivre le projet entre les interventions de l'artiste.

Question 3 : Quelle posture l'enseignant doit-il adopter selon vous pour garantir les apprentissages lors des interventions de l'artiste ?

CP1 Sa posture, en tant qu'enseignant est d'être garant des attentes des programmes et de s'assurer que ce que l'artiste propose comme activités aux élèves correspond bien aux attentes des instructions officielles de l'Education Nationale.

CP2 - il veille au bon comportement des élèves

- il est garant des contenus pédagogiques

- il assure la médiation entre l'artiste et les élèves

- il prépare les élèves avant et après les interventions de l'artiste

CP3 L'enseignant doit être présent lors des interventions de l'artiste. Il co-anime les séances avec lui. Cela implique qu'il y ait u des temps communs de préparation. La classe fonctionne alors en groupe complet.

L'enseignant montre que des apprentissages sont en jeu (des techniques, des références, du vocabulaire...).

Il peut s'appuyer sur ce qui a été fait, appris pendant les ateliers lors d'autres temps de classes.

Question 4 : Quelle est la place de l'artiste à l'école selon vous ?

CP1 L'artiste doit favoriser une véritable rencontre artistique pour les élèves.

L'intervention d'un artiste dans une classe doit permettre aux élèves de saisir la démarche de création, de comprendre les enjeux de la culture à l'école, de respecter la notion de travail dans le domaine de la création.

CP2 - cette pratique est recommandée par les textes, en lien avec l'histoire de l'art (2008) dans le cadre du PEAC (2013)

- il enrichit la pratique des enseignants, partage son univers et confronte les élèves à la création plastique contemporaine (tous les artistes ne sont pas dans un musée ou décédés depuis longtemps).

- au travers des élèves, l'artiste témoigne de sa pratique auprès des familles, des élus, les amis de l'école.

CP3 La rencontre avec un artiste (plasticien ou autre) est essentielle pour des élèves. Elle leur permet d'«humaniser» des œuvres et les créations qu'ils sont amenés à voir dans les musées ou centres d'art.

Dès lors que les élèves ont rencontré un artiste, leur regard sur le monde de l'art change. Derrière chaque œuvre, il y a quelqu'un, du travail, une réflexion, ...

avec la mise en œuvre du PEAC , on peut espérer qu'aucun élève ne sortira de l'école sans avoir rencontré un artiste.

Question 5 : Quelles mises en garde adresseriez-vous à un professeur des écoles souhaitant élaborer un partenariat avec un artiste ?

CP1 En tout premier lieu, le PE doit s'interroger sur ce qui le motive à monter un projet avec l'intervention d'un artiste.

Ce qui me paraît essentiel également, c'est qu'il « s'autorise » à intervenir auprès de l'artiste s'il le juge nécessaire pendant les activités en classe.

CP2 - commencer par bien élaborer son projet pédagogique pour trouver l'artiste adéquat.

- garder le cap pédagogique et plastique

-veiller à ce que l'enfant soit bien acteur et s'implique dans une vraie démarche créative (ne pas copier, ne pas faire pareil, éviter le « à la manière de »)

s'assurer que l'artiste fait preuve de quelques compétences pédagogiques (contenu, comportement et discours adaptés)

- dans le cadre d'une réalisation de peintures murales, ne pas directement peindre sur les murs mais privilégier plutôt des panneaux de bois traité ; pas d'enfants sur des échafaudages ou des échelles brinquebalantes.

- remplir le dossier institutionnel concernant ce type de partenariat, 4 semaines avant le début du projet pour l'envoyer à l'IEN de circonscription.

- solliciter les CPD concernés en amont.

CP3 Le premier conseil (ou mise en garde) est celui d'éviter les projets qui sont proposés «clé en main». C'est à dire que l'artiste arrive avec un projet bouclé, un déroulé préétabli qui ne laisse aucune place à l'enseignant et à la co-construction du projet.

Pour certains enseignants, cela semble pratique puisque n'ayant pas les compétences de l'artiste, ils peuvent se reposer sur lui. Mais cela ne correspond pas aux attentes du partenariat.

Question 6 : Comment définiriez-vous un partenariat réussi ?

CP1 Un partenariat réussi pour moi, c'est celui qui aura permis aux élèves de développer leur curiosité, leur ouverture artistique et culturelle.

CP2 Critères d'évaluation :

- ce que l'élève a appris

- ce que l'élève a réalisé

- ce que l'élève a retenu

- la pertinence avec les textes officiels

- la cohérence avec le projet initial

- la qualité de l'aventure plastique plus que celle de l'exposition finale

- si l'artiste a accepté de se laisser emmener par les élèves

CP3 Un partenariat est réussi lorsqu'une vraie rencontre entre un artiste, des élèves et leur enseignant a eu lieu, que des apprentissages ont été réalisés (des techniques, des références d'œuvres, une connaissance sur eux-mêmes...), que le regard des élèves sur le monde de l'art (et parfois sur eux-mêmes) a évolué.

Annexe 2 : Questionnaire à l'attention des enseignants ayant élaboré un projet avec un artiste intervenant.

Question 1 : Quels éléments vous motivent à l'élaboration d'un projet artistique avec un artiste intervenant ?

- PE1 La maîtrise des techniques. La compétence, la vision de l'artiste.
- PE2 Ouverture culturelle, enrichissement des techniques employées, formation d'un esprit critique.
- PE3 Découvrir des œuvres, des techniques, un univers artistique, un savoir, un savoir-faire que je ne possède pas.
- PE4 Faire rencontrer aux enfants un artiste vivant . Apprendre des techniques de peinture nouvelles. Découvrir des œuvres originales et actuelles .

Question 2 : Selon quels critères commencez-vous à construire votre projet ?

- PE1 Le projet avait été réalisé en partie hors temps scolaire, avec la présence possible et souhaité des parents des enfants, afin de créer un lien. (Sur temps d'APC) Chaque enfant de la classe était concerné. Les enfants venaient par petits groupes accompagnés ou non de leur parent. L'objectif étant que chaque enfant participe.
- PE2 La proximité et l'accessibilité de l'artiste
- Je pars toujours d'une visite des œuvres de l'artiste, en visitant une exposition ou un atelier avec mes élèves.
- PE3 Quand il y a la volonté de travailler ensemble et que le thème est déterminé par l'ensemble de la communauté éducative. Cela peut aussi être une rencontre, une exposition qui se trouve à l'origine du projet mais le projet doit être global.
- PE4 Les œuvres de cet artiste, la personnalité de celui-ci, sa disponibilité et surtout l'envie de celui-ci de travailler avec de jeunes enfants (niveau CP).

Question 3 : A quel moment l'identité de l'artiste intervient-elle dans votre projet ?

- PE1 Au début du projet, en fonction des réalisations déjà produites avec d'autres classes. Consultation de « book » d'artistes.

- PE2 Dès le début.
- PE3 Tout au long du Parcours artistique et Culturel. Mais il est souvent l'élément déclencheur du projet.
- PE4 Dès le début du projet, il faut que les œuvres de cet artiste parlent aux enfants...que celui -ci désire participer.. Le sentir abordable...

Question 4 : Quels éléments influent le choix de l'artiste ?

- PE1 La concertation avec l'artiste permet de voir ce qui est réalisable avec un groupe d'enfants, pour que chaque enfant soit le plus actif possible et le plus créatif. Grâce à notre connaissance du comportement des élèves et de leur aptitude, on va pouvoir définir les tâches et modifier la vision première de l'artiste en liaison avec l'âge des enfants et ce que nous savons qu'ils peuvent faire.
- PE2 La subjectivité, comment vais-je pouvoir exploiter ces œuvres, les détourner , m'en inspirer.

La proximité.
- PE3 La qualité de son travail et le relationnel.
- PE4 Ses œuvres, sa technique, le projet que celui-ci propose. Avec [l'artiste] le projet final était une exposition commune de ses œuvres et de celles des enfants.

Question 5 : Quel rôle attendez-vous de l'artiste ?

- PE1 Avant tout une maîtrise des techniques et une ouverture d'esprit par rapport à l'enfant. La gestion du groupe étant totalement assurée par l'enseignant, ainsi que la partie préparation du matériel, rangement, nettoyage...
- PE2 Qu'il enrichisse notre savoir.

Qu'il soit capable d'échanger avec des enfants et d'écouter ce qu'ils ont à apporter.

Qu'il nous fasse rêver, nous raconte des histoires.
- PE3 Une compétence technique, un partage de son univers artistique, un travail de communication en direction des familles pour expliquer ce qui se fait en lien avec l'enseignant ou les animateurs des TAP.
- PE4 De proposer un projet simple, construit, à la portée de jeunes enfants...

**Question 6 : Comment situez-vous votre place au sein du partenariat ?
Comment définiriez-vous votre rôle ?**

- PE1 Le rôle de l'enseignant est d'assurer la coordination, de prévoir tout le côté organisation matérielle en laissant le rôle de présentation de l'activité à l'artiste. Notre rôle est de seconder.
- PE2 Je suis le lien entre l'artiste et mes élèves mais je reste décideur de ce qui va se dérouler dans ce partenariat.
- PE3 L'enseignant est le responsable pédagogique du projet et doit mettre cela en phase avec les programmes, la réalité des apprentissages au sein de la classe. C'est aussi un rôle de coordonnateur avec une vision globale du projet dans le temps. Il va donc impulser auprès des élèves leurs volonté de faire et ouvrir sur d'autres domaines. Il est aussi le garant du contrat moral passé avec l'artiste quant aux attendus.
- PE4 Encadrer le projet, travailler en amont sur les œuvres de l'artiste .

Préparer tout le matériel, présenter le projet aux enfants, les stimuler pour aller jusqu'au bout de la réalisation.

Question 7 : De quelle manière accordez-vous les interventions de l'artiste vis à vis du projet global ?

- PE1 Il s'inscrit dans le projet d'école de développer l'ouverture culturelle des élèves de l'école.
- PE2 \emptyset
- PE3 Tout est une question de dialogues et d'adaptation de part et d'autres. Si le projet est bien écrit, discuté au départ, que les choses sont calées, il n'y a pas de problèmes dans la cointervention.
- PE4 Les interventions de ce genre entre tout a fait dans la découverte de l'art. D'autre part ce projet peut être relié à tout un travail sur les formes, les couleurs, le travail sur l'espace, la géométrie, l'écriture, le langage (exprimer ses impressions, ses sentiments)

Question 8 : Comment présentez-vous l'artiste et l'objectif de ses interventions auprès des élèves ?

- PE1 On prévient les élèves sur l'organisation des séances (en temps). On les informe sur l'objectif général, sur les différentes techniques qui seront utilisées, en

laissant à l'artiste la présentation de la réalisation finale.

- PE2 En allant à la rencontre de ses œuvres et en vivant physiquement cette découverte.
- PE3 Présentation de ses œuvres, rencontre avec lui, dialogue, films possibles, interview. Mais rien ne vaut une rencontre.
- PE4 Nous avons découvert les œuvres de l'artiste, puis rencontre dans un deuxième temps avec lui, c'est lui qui propose aux enfants son projet..

Question 9 : Comment décririez-vous le triangle enseignant-artiste-élèves ?

- PE1 Le plaisir de créer du beau ensemble. La nécessité de prendre en compte les propositions de réalisation de tous.
- PE2 Ce triangle est complémentaire, chacun y apporte quelque chose.

L'artiste propose des techniques, des histoires, l'élève les intègre ,les détourne, les utilise et se les approprie.

L'enseignant sert de guide, d'accompagnant.
- PE3 J'y rajouterai les animateurs des TAP car c'est un ensemble d'intervenants qui doit agir conjointement dans le cadre d'un projet global sur tous les temps de l'enfant au sein de l'école. Chacun peut apporter une pierre à cet arc et ce dans l'intérêt de l'enfant. Je dirai un triangle d'adultes avec l'enfant au centre. Tout le monde doit être animé par la même envie, la volonté de partager, de découvrir pour faire passer cela auprès de l'enfant.
- PE4 Il faut que l'enseignant fasse confiance à l'artiste, qu'il soit là comme un intermédiaire entre les enfants et l'artiste.

Question 10 : De quelle manière vous assurez-vous au maximum de l'efficacité du partenariat ?

- PE1 Une réalisation finale qui sera mise en valeur : par exemple, frise sous le préau ou exposition des travaux à la mairie d'Angers pendant un mois, avec vernissage en présence des parents.
- PE2 Le travail est préparé auparavant avec l'artiste pour définir les modalités de l'intervention et les pistes à suivre.

PE3 Difficile de répondre à cette question car si le projet est bien conçu « bordé », l'efficacité est automatique. Des temps de régulations sont cependant nécessaires afin de l'adapter à l'enfant car souvent les adultes sont trop ambitieux.

PE4 C'est difficile car il faut que chaque intervenant soit motivé.

Question 11 : Pour quelles raisons pourriez-vous interrompre le travail avec un artiste ?

PE1 Si le manque de respect des élèves se faisait insupportable ou si la sécurité des élèves n'était pas effective.

PE2 Je n'en vois pas !

PE3 Si le contrat moral est rompu et que les attentes ne sont pas les mêmes d'où la nécessité de se dire les choses au départ. Cela ne nous ai jamais arrivé au sein de l'école.

PE4 Quand on voit que le courant ne passe pas entre l'intervenant et les enfants.

Question 12 : Comment évaluez-vous le travail des élèves lors d'un projet avec un artiste intervenant ?

PE1 Pas d'évaluation en soi. Le plaisir d'observer et de montrer aux autres.

PE2 Exposition ouverte à toute l'école.

PE3 Par son envie, sa façon d'être, ses réalisations. Les compétences sont d'autre part fixées par le socle commun de compétences et les programmes.

PE4 Simplement par des réalisations artistiques riches et originales, en retrouvant dans le travail des enfants la griffe de l'artiste.

De leur intérêt à visiter des expositions de peinture ou de sculpture à la suite de cette rencontre...

Question 13 : Choisissez-vous avec l'artiste les traces que les élèves vont garder de ses interventions ?

PE1 Oui. C'est important que les élèves sachent ce qu'ils vont pouvoir conserver et rapporter à la maison. Il est aussi important qu'une part des travaux soit

conservée à l'école.

PE2 Non.

PE3 Oui et non car tout dépend de ce que l'on veut faire des réalisations. L'idée est systématiquement de montrer et de valoriser cela auprès des familles afin de les impliquer dans le suivi de leur enfant : expositions, spectacle, participation à des ateliers artistiques.

PE4 Non.

Question 14 : Quelles sont les limites et les contraintes d'un partenariat selon vous ?

PE1 Les limites financières....

Le temps à accorder bénévolement.

PE2 Pas de limites ni de contraintes hormis la disponibilité de l'artiste qui parfois peut se révéler difficile, ainsi que le coût !

PE3 Financières surtout. Les limites sont toujours fixées par le contrat donné au départ du projet de partenariat.

PE4 Le manque de temps, le matériel nécessaire, la place ...

Question 15 : D'un point de vue général, quelle est la place d'un artiste dans une classe selon vous ?

PE1 Cela apporte un plus à un projet de classe.

PE2 Une place prépondérante.

PE3 Elle est essentielle au sein d'une classe et sur toute la durée de sa scolarité d'où la nécessité pour les équipes de travailler ensemble à la construction d'un PEAC pour l'élève qui restera toute sa scolarité.

PE4 C'est une très grande ouverture vers le monde l'art, de la découverte du « beau ». De l'ouverture au monde en général.

Annexe 3 : Questionnaire à l'attention des artistes étant intervenus en milieu scolaire

Question 1 : Etes-vous rattaché(e) à une structure artistique et culturelle conventionnée ?

Artiste 1 : Non, je suis auto-entrepreneur, agréée par l'Education Nationale, ce qui me permet de réaliser des ateliers en primaire mais malheureusement pas dans le secondaire.

Artiste 2 :²⁵ Je suis rattaché à une association culturelle qui propose des ateliers d'arts plastiques. Des particuliers et aussi des structures, d'autres associations ou en milieux scolaires.

Artiste 3 : Non. La structure c'est ma compagnie.

Question 2 : En quoi consistent vos interventions ?

Artiste 1 :
- Initiation à la photographie et à la vidéo
- Présentation de travaux d'artistes ou de mon travail
- Réflexion autour de l'image

Artiste 2 : Il faut déjà un projet, à partir de ce projet je vais proposer une façon de faire qui est la mienne donc spécifique, liée à l'expression de soi, la connaissance de soi. Je vais utiliser des techniques de graphisme et également des techniques avec de la matière qui vont permettre de trouver le sujet. Dessiner des courbes sans objectif en tête sur une feuille et voir ce que l'on y voit. Ou partir du même principe avec du plâtre, du papier froissé, etc. Travail de connaissance de soi. Avec les enfants on n'est pas dans une thérapie, cela correspond plus à des adultes en difficultés, ils ont besoin de raconter les choses. Les enfants aussi mais d'une autre manière. Dans le bois, partir des lignes du bois. Essayer d'utiliser la matière, le graphisme pour trouver le sujet. En général, à partir d'un projet sur un sujet quelconque, par exemple partir des animaux fantastiques. Soutien technique, c'est à dire sur le dessin, par rapport à la composition, l'harmonie. Les aider à construire leur projet sans que je fasse tout, leur donner des techniques pour qu'ils puissent "arriver à". Faire développer l'imagination. S'adapter au public qu'on a en face et presque à chaque enfant, les enfants sont différents, capacités ou pas, déceler des talents. Au départ, je fais une évaluation en dessin, en peinture, la façon dont ils vont tenir leur crayon, soit d'un point de vue technique, soit au niveau de l'imagination.

Artiste 3 : Ce sont des spectacles, performances avec parfois des ateliers d'art

²⁵ Les réponses de l'artiste 2 sont effectuées à partir des notes que j'ai prise lorsque nous nous sommes rencontrés.

plastique toujours en lien avec le spectacle qu'ils viennent de voir.

Question 3 : Qu'est-ce qui vous a incité à travailler avec/dans les écoles ?

- Artiste 1 : Suite à un master en arts visuels option médiation-enseignement, j'ai commencé à réaliser des ateliers en collège et lycée. J'étais à ce moment là embauchée par la Villa du Parc (centre d'art contemporain d'Annemasse).
- Artiste 2 : L'idée de transmettre un savoir, en tout cas un savoir-faire. L'enseignement en général, c'est un bon moyen de savoir où on est, savoir ce que l'on est capable d'enseigner, les personnes à qui t'enseignent te permettent de découvrir des choses auxquelles on ne pensait pas, c'est un échange, c'est comme une rencontre. L'enseigner c'est lié à ta propre histoire, c'est lié à toi enfant, tu as l'impression de revenir, ça te rappelle des choses de travailler avec des enfants. Ça permet de savoir qui on est réellement.
- Artiste 3 : Je créer des spectacles jeune public, il est donc logique de s'adresser le plus possible à ce public dans leur milieu scolaire.

Question 4 : Vous arrive-t-il de faire le premier pas vers les écoles ? Si oui, quelle est votre motivation?

- Artiste 1 : Oui, je démarcher les écoles afin de trouver des interventions. Elles me permettent de gagner ma vie et ainsi pouvoir poursuivre mon travail artistique. J'aime également travailler avec les enfants et les ados et leur faire découvrir le travail de l'image.
- Artiste 2 : Ça dépend, des fois on vient me chercher parce qu'on me connaît. Il ne faut pas se voiler la face un artiste à besoin de vivre, on cherche aussi des projets qui permettent de vivre financièrement. Travailler sa spécialité avec les autres ça permet de valoriser un travail. C'est quelque chose que je connais, que j'apprécie beaucoup pour cette idée d'échange et de création. On n'est plus dans quelque chose de très personnel, on va essayer de faire ressortir chez les enfants quelque chose qu'ils ont en eux, la culture est très importante, on a besoin de culture cela leur change de la télé et des jeux-vidéos, cela leur permet de s'enrichir intellectuellement, une façon de s'exprimer.
- Artiste 3 : Oui.
Essayer de diffuser le plus possible mes spectacles, s'adresser aux enfants qui ne fréquentent pas forcément les salles de spectacles.

Question 5 : Avez-vous rédigé un dossier présentant votre travail pour les écoles ?

- Artiste 1 : Oui, un dossier présentant mon travail artistique personnel ainsi que le travail que je réalise lors des interventions.

Artiste 2 : C'est ce que je suis entrain de faire, j'ai toujours des petits dossiers, l'idée du cv artistique, ce que j'ai pu faire, la pédagogie que je développe, ce que je peux apporter. J'ai eu une interruption assez longue du travail avec les écoles, je n'ai repris que l'année dernière. On me demandait plus des projets d'artiste. J'ai repris un travail dans les TAP sur les fresques, j'ai trouvé ça intéressant donc ça m'incite à continuer et donc à proposer quelque chose.

Artiste 3 : Un dossier, non.
Des mails oui.
Les dossiers de certains de mes spectacles comprennent une partie pour les écoles.
Mais cela se fait aussi verbalement, par les rencontres.

Question 6 : Comment appréhendez-vous la rencontre avec le public scolaire ? Vous préparez-vous de manière spécifique ?

Artiste 1 : Oui, il faut adapter les interventions en fonction de l'âge et du niveau des élèves. Les ateliers évoluent également en fonction des attentes de l'enseignant et des contraintes pratiques (durée de l'intervention, matériel, budget, etc...)

Artiste 2 : Il faut parler normalement. Démystifier un peu l'artiste, l'artiste est mis un peu sur un piédestal, sinon la communication est un peu plus difficile. Montrer que je suis quelqu'un comme tout le monde qui fait quelque chose qui n'est pas ordinaire, cela fait appel à autre chose. Leur dire « vous êtes capables aussi de faire quelque chose », un peu de redescendre. J'ai l'habitude d'être avec des enfants, le fait d'avoir des enfants m'aide beaucoup. L'évolution de mes enfants, j'aimais bien travailler avec des enfants du même âge.

Artiste 3 : Non, je créé d'abord pour moi, essayant de garder le plus possible ce point de vu de l'enfance. C'est ce qui me semble le plus juste.
Pas de démagogie.
Le coté pédagogique, il y ai, normalement dans mes spectacles, aux enseignants de s'en emparer après.

Question 7 : Votre regard sur votre travail est-il modifié au contact des élèves?

Artiste 1 : Oui, les élèves ont un regard très spontané qui se révèle souvent intéressant.

Artiste 2 : Oui finalement. Parce que c'est aussi un état de création quand tu travailles les enfants, donc il y a des choses nouvelles qui arrivent, au contact du public on découvre des voies que l'on avait pas exploré. On peut être inspiré par un travail qui a été fait par un enfant. Il y a toujours une influence quand on est artiste. Prendre une idée et faire autrement. C'est une sorte d'échange, tu leur apportes des choses ils t'en apportent aussi, ça se voit dans ta réflexion, dans ta façon de faire.

Artiste 3 : Oui, c'est ce qui est intéressant avec les enfants; leur spontanéité.

Cela jusqu'au CP, CE1, après ils sont plus dans la retenue.
Mais c'est par leurs réactions, leurs attitudes, leurs réflexions parfois acerbes! que je réajuste en permanence mon travail en période de création.

Question 8 : Comment préparez-vous vos rencontres avec les enseignants ?

- Artiste 1 : Je prépare différentes propositions d'atelier sur des sujets assez variés et pouvant s'adapter à différentes durées. L'atelier se met ensuite réellement en place en collaboration avec l'enseignant. C'est un travail d'équipe. Je fais des propositions que l'on adapte ensuite ensemble de façon à les relier au programme et à les adapter au niveau des élèves.
- Artiste 2 : L'idée c'est d'avancer ensemble, quelques réunions avant le début du projet. Après la séance une réunion sur ce qu'on a fait. L'enseignant a un regard extérieur sur ce que t'as fait donc il peut t'apporter des choses, te dire ce qui ne va pas, t'expliquer comment les enfants fonctionnent. Ces rencontres sont importantes. J'essaie qu'on travaille en binôme. Pour la pédagogie et sur la façon de mener le groupe c'est important de travailler avec l'institut et qu'il participe à l'activité. Ça m'est arrivé qu'un enseignant reste au fond de la classe à corriger ses copies. En général s'ils te proposent c'est qu'ils sont motivés, cela leur donne des pistes de travail, eux aussi ils n'ont pas pensé à comment on peut enseigner telle ou telle chose, comment aborder cette technique, c'est une sorte de formation sur leur lieu de travail. Ils sont dans le projet, ils participent, ils mettent tout de suite en application ce que l'intervenant enseigne.
- Artiste 3 : Rien de spécifique, je leur parle du spectacle, de l'intérêt qu'il pourrait y avoir à travailler ensemble. Un peu au feeling, en fait!

Question 9 : Comment percevez-vous votre rôle dans une classe par rapport à celui de l'enseignant ?

- Artiste 1 : Mon rôle est d'amener une connaissance, un savoir faire et de gérer la mise en place de l'atelier. L'enseignant quant à lui gère la classe de façon à ce que l'atelier se déroule dans de bonnes conditions.
- Artiste 2 : Il faut respecter le lieu et respecter ce que dit l'enseignant, on est pas là pour le remplacer, on l'épaulé et on apporte un savoir. Tu vas apporter une spécialité que lui n'a pas (vu qu'il fait appel à toi). C'est aussi donner un peu d'air, une classe c'est un lieu assez fermé, ça permet de sortir de la classe, moi je les fais beaucoup venir dans l'atelier, leur montrer mon univers qui est personnel et différent, ce qui permet de mieux me connaître aussi. C'est complètement différent. Il y a un peu comme une récréation quand j'interviens, mais c'est un peu contrôlé. J'essaie de faire comprendre aux élèves que c'est un métier, t'es un peu plus libre mais c'est quand même contrôlé. On peut vivre aussi avec ce métier là, ce n'est pas un passe-temps. Leur faire découvrir aussi que le monde artistique peut être aussi un métier pour eux, cela peut être une ouverture sur autre chose. Resituer ce qu'est un artiste aujourd'hui. Montrer que c'est un métier, que ça demande beaucoup

de travail.

- Artiste 3 : Un regard différent, peut-être une plus grande liberté dans la façon de travailler.
J'arrive avec une idée de ce que je viens y faire, ensuite je réajuste selon les élèves, la classe ... pour arriver à ce que je voulais leur transmettre.

Question 10 : Comment percevez-vous l'articulation entre la pratique créative (faire), la pratique culturelle (voir), et la connaissance des langages artistiques (savoir) ?

- Artiste 1 : L'un va difficilement sans l'autre. Il me semble important de pouvoir aborder les trois avec les élèves. Ainsi, il est intéressant de découvrir différents artistes avant la mise en pratique d'une technique particulière. Une fois les différents travaux découverts, les élèves auront davantage d'idées pour développer leur créativité dans la pratique.

- Artiste 2 : Entre le faire et voir il faut que ce soit en lien direct, montrer des choses qui sont sur une même orientation. C'est difficile. Ça c'est plus dans la pédagogie, c'est peut être ce qui m'intéresse le moins finalement. Je suis assez libre, je fais les choses à l'instinct.
Voir c'est aussi montrer le monde artistique. Quand t'es en création, quand tu viens c'est un moment de création, je me laisse moins influencé donc je ne vais pas aller voir ce qu'il se fait.

- Artiste 3 : Elles sont bien liées, dépendante les unes des autres.
La pratique créative existe parce que l'on acquittait un bagage culturel, universelle, familiale, régionale... Parce qu'on regarde du point de vu artistique; ex/ On travaille sur le trait, la ligne, alors on va observer autour de nous; les traits du passage piéton, les lignes des chemins de fer etc.. Le paysage devient graphique, jeux de ligne...
Et cela devient un langage, une expérience à faire partager.
Le langage artistique naît de la conscience.

Question 11 : Comment définiriez-vous un bon partenariat en milieu scolaire ?

- Artiste 1 : Un bon partenariat est basé sur une collaboration entre l'artiste et l'enseignant. Plus l'enseignant est impliqué, meilleure sera l'intervention. La durée de l'intervention est également très importante. Il me semble qu'une intervention trop courte ne permet pas vraiment d'approfondir le sujet et de permettre aux élèves de s'exprimer correctement. Il est également important que l'artiste et l'enseignant définissent bien en amont leur rôle respectif au sein de l'atelier.

- Artiste 2 : Il faut se mettre d'accord sur la direction, sur ce que chacun peut apporter entre l'enseignant et l'intervenant. C'est toujours une affaire de feeling, de sensation, il faut une rencontre, des fois ça ne fonctionne pas. Il y a des artistes qui ont du mal à communiquer. Se mettre d'accord sur les grandes

lignes, vers quoi on veut aller. Il faut dialoguer à chaque fois, il faut faire des moments pour faire le point régulièrement sur l'activité avec l'enseignant pour savoir ce qui va et ce qui ne va pas. Qu'il y ai cette idée d'échange et donc du coup que chacun apporte quelque chose à l'autre. Ce qui permet à l'enseignant d'avancer de son coté et à l'artiste aussi.

Cela permet que les enfants se sentent dans le projet, qu'ils aient confiance en l'intervenant et dans l'instit. S'ils sentent qu'il y a une bonne cohésion ils ne cherchent pas à tirer l'un ou l'autre, cela peut bien fonctionner parce qu'ils respectent l'enseignant et l'artiste ce qui n'est pas toujours le cas. Il faut que les enfants soient intéressés, c'est le travail de l'intervenant d'apporter, de bien s'adapter. Il faut remettre en cause, expliquer mieux, qu'ils arrivent à comprendre là où tu veux aller, il faut poser des éléments. Je n'ai jamais galéré. Il faut que ce soit bien organisé entre l'enseignant et l'artiste il faut une aide mutuelle, il faut comprendre que ça demande du travail à côté, de préparer certaines choses. Quand l'enseignant reprend ce que tu fais, tu sens que ça fonctionne bien, sinon c'est que t'as pas donné les bonnes directives, je laisse une marge pour que l'enfant puisse faire seul et que l'instit puisse continuer sans moi.

- Artiste 3 : Une préparation en amont, par les enseignants de la venu de l'artiste et de ce qu'il va venir y faire.
Une collaboration, une complémentarité entre l'artiste qui est accueilli et les enseignants.
Une motivation des enseignants, c'est sans doute le plus important, car si l'enseignant est impliqué dans le projet, il insufflera sa passion aux élèves qui y trouveront de l'intérêt.

Question 12 : Avez-vous vécu des situations au cours desquelles vous avez dû modifier votre façon de travailler en classe après avoir rencontré le groupe classe (attitude/niveau des élèves que ce soit positif ou négatif) ?

- Artiste 1 : Il est arrivé que j'ai à revoir le déroulement de l'atelier de façon à le simplifier ou au contraire à le complexifier en fonction du niveau des élèves. Il est alors important de réagir rapidement avec l'enseignant de façon à réadapter l'intervention.
- Artiste 2 : Ça c'est un truc que tu fais au fur et à mesure, il faut faire un bilan pour rectifier le tir, il faut que l'intervenant ai cette place où il remplace pas l'instit, mais il doit sentir ce qui ne va pas. Prendre la température de la classe, voir jusqu'où tu peux aller au niveau de l'autorité, de la pédagogie (ce que l'instit peut apporter ou pas), de bien analyser dès le début comment fonctionne la classe, en tout cas le rapport entre l'instit et les élèves. Des fois il y a des choses que tu n'avais pas prévu au niveau du matériel et du temps donc il faut prévoir autre chose, avoir en tête déjà le parcours de ton projet, ton programme doit être déjà établi. Il faut avoir la notion de la façon dont tu vas avancer, tu peux proposer d'autres choses, une ou deux séances d'avance dans ton programme mais on ne peut pas tout prévoir comme c'est de la création, on peut pas prévoir à l'avance ce que vont faire les enfants.

Artiste 3: Oui, de façon très fine, sur le moment.

Question 13 : Comment adaptez-vous vos interventions par rapport aux différentes durées de projet ?

Artiste 1 : L'idéal est de pouvoir avoir une phase de présentation, une phase d'initiation, une phase pratique permettant aux élèves de développer leur créativité, puis enfin une phase de réflexion autour du résultat obtenu. La durée de l'atelier étant souvent dépendante du budget à disposition, il n'est pas toujours possible de réaliser toutes ces étapes. Pour un atelier de courte durée, j'adapte l'atelier en fonction des points que l'enseignant veut mettre en avant. Evidemment, plus l'atelier est court, moins les choses sont approfondies.

Artiste 2: Si tu as un temps qui est court, tu ne peux pas te permettre de faire des trucs en grand, si tu as que 10 séances tu fais une séance d'évaluation, 2 séances d'esquisses, tu vas réduire les dimensions donc il faut plus condenser. La démarche est la même donc tu peux faire moins de choses.

Artiste 3 : Par rapport au coup, au budget alloué au projet.

Question 14 : De quelle durée a été votre plus longue intervention ?

Artiste 1 : Une douzaine d'heures avec une même classe.

Artiste 2 : Deux ans dans la même classe, j'ai fait un projet sur le quartier qui s'appelait « dehors dedans », l'idée était d'impliquer les acteurs locaux (associations d'habitant, groupes scolaires) autour d'un projet artistique pour créer du lien social dans le quartier. L'idée était que les enfants sortent de l'école, qu'il y ai des rencontres entre les habitants, je devais avoir deux classes dans une école et deux classes dans une autre école, échanges avec les associations de quartier. Qu'ils puissent faire un travail commun, par exemple les totems la posture a été fabriquée par une structure public , des ados en échec scolaire, on essaye de les motiver sur des ateliers manuels, et les enfants vont travailler sur le support en peinture.

Artiste 3 : Un projet créé avec une médiatrice culturelle d'une commune que nous avons construit ensemble, sur pratiquement une année.
Ce projet s'articulait autour de deux de mes spectacles, avec des ateliers art plastique dans les classes que j'ai mené ainsi que des interventions: j'ai présenté des artistes travaillant sur le land art pour ensuite les emmener dans la nature récolter, glaner, pour finalement leur faire créer leur propres œuvres.

Question 15 : Avez-vous un type d'action prédéfini ?

Artiste 1 : J'ai des bases pour les différents ateliers pouvant être mis en place. Ces

bases sont ensuite complétées et adaptées en fonction des demandes. Mais il s'agit toujours d'ateliers photo ou vidéo en lien avec l'art contemporain.

Artiste 2 : \emptyset

Artiste 3 : Non, mais mon travail tourne autour de la nature et de la poésie.

Question 16 : Choisissez-vous avec l'enseignant, la ou les trace(s) que les élèves vont garder de votre rencontre ?

Artiste 1 : Oui, nous nous mettons d'accord lors de la préparation de l'atelier sur une trace que l'élève gardera de l'atelier. En général nous essayons de mettre en place une exposition permettant de mettre en valeur le travail fourni par les élèves. C'est important de donner de la valeur au travail accompli.

Artiste 2 : \emptyset

Artiste 3 : Non.

Question 17 : Y a-t-il des situations particulières pour lesquelles vous refuseriez un partenariat ?

Artiste 1 : Dans le cas d'une non implication totale de l'enseignant.

Artiste 2 : \emptyset

Artiste 3 : Oui, si le travail tournait autour d'idée raciste, xénophobe, antisémite, sectaire etc ...

Question 18 : D'un point de vue général, quelle est la place d'un artiste dans une classe selon vous ?

Artiste 1 : La rencontre d'un artiste avec les élèves permet de leur offrir une ouverture sur des sujets qu'ils n'ont pas forcément l'habitude d'aborder. C'est également une façon différente d'apprendre qui peut parfois permettre de remettre en confiance certains élèves pour lesquels l'apprentissage scolaire n'est pas toujours le plus adapté. Ainsi des élèves peu motivés peuvent tout à coup se révéler très impliqués.

Artiste 2: Est-ce qu'un artiste a sa place dans une école plutôt que dans une classe. Il a sa place comme d'autres intervenants peuvent avoir leur place. A partir du moment où la spécialité que tu apportes permet à l'enseignant de l'utiliser dans différentes matières. Je suis moins pour les projets courts parce qu'avec de longs projets l'enseignant peut développer un tas de choses ? C'est pour ça qu'il y a de plus en plus de projets liés au social. C'est intéressant de lier le projet à l'environnement proche mais également à l'extérieur, montrer qu'il y a un monde extérieur et de mieux connaître son environnement. C'est selon le thème qui est abordé.

Artiste 3 : Une ouverture, une respiration, un angle de vue différent, quelqu'un qui peut se permettre de bousculer les habitudes de l'enseignement, un pendant de l'enseignant, une complémentarité.

Annexe 4 : Questionnaire à l'attention d'une enseignante du second degré chargée de mission par l'Education Nationale dans les musées.

Question 1 : Pouvez-vous me décrire votre métier ?

A mi-temps dans un collège et à mi-temps dans un lycée en tant que professeur d'arts visuels, des heures supplémentaires à la demande de l'Education Nationale et de l'action culturelle.

Question 2 : De quelle manière faites-vous le lien entre votre travail d'enseignante et votre travail au sein d'un lieu culturel ?

Elle amène la pédagogie dans le lieu culturel, les connaissances, les programmes, et les réformes. Le lien pour elle en tant qu'enseignante est qu'elle connaît les expositions, celui lui donne des idées de cours.

Question 3 : Quelle est la place de l'artiste à l'école selon vous ?

Elle est compliquée et absente, elle est intégrée par divers projets liés avec des conseils généraux. Les artistes interviennent auprès des scolaires, mais l'artiste reste une sorte d'"ovni" par rapport au rythme scolaire qui est cadré. Les artistes ont du mal à intervenir dans les classes, ils ont des demandes.

Question 4 : Dans quelle mesure pensez-vous que les écoles et les lieux culturels doivent collaborer ?

Ils collaborent déjà beaucoup, les lieux culturels accueillent majoritairement les publics scolaires, il y a une idée d'accès mais pas de partenariat durable. Leur collaboration est indispensable.

Question 5 : Quels sont les éléments que les musées proposent aux enseignants afin de valoriser les collaborations ?

Le musée a déjà dépoussiéré son image en élaborant des médiations proches du milieu scolaire, il y a des activités proposées aux enseignants pour que les élèves soient actifs et que cela dépasse la vue. Les enseignants peuvent emprunter une valise pédagogique pour monter un cours avec une visite au musée incluse.

Question 6 : Comment percevez-vous le rôle de l'artiste par rapport à celui de l'enseignant lors d'un partenariat ?

Il faut qu'il soit différent, ce qui est compliqué. L'artiste doit avoir une capacité à s'adapter aux élèves mais il doit être différent du professeur. L'artiste n'attend pas un résultat précis comme l'enseignant. Il faut que l'artiste soit capable de s'adapter aux

élèves. L'artiste et l'enseignant doivent s'entendre comme un couple, les élèves doivent se sentir porteurs du projet. Ce n'est pas l'enseignant qui est à la tête du triangle enseignant-artiste-élève, ce sont l'enseignant et l'artiste qui collaborent avec les élèves au centre.

Question 7 : Quelle posture l'enseignant doit-il adopter selon vous pour garantir les apprentissages lors des interventions de l'artiste ?

Il doit se mettre en retrait pour laisser l'artiste porter le groupe. Il doit avoir la capacité de remédier si le groupe ne suit pas ou que l'artiste n'est pas adapté. Le projet peut se mesurer une année après, c'est compliqué de le mesurer tout de suite. On voit la classe qui change, l'entente est très différente après l'intervention de l'artiste. Cela constitue réellement un groupe classe, c'est l'un des grands intérêts du projet. Les élèves ont plus d'assurance, ils ont une prise de risque qu'ils n'avaient pas avant, un épanouissement personnel. En arts visuels, on le mesure dans leurs choix, ils ont moins peur, ils osent plus utiliser des matériaux qu'ils ne maîtrisent pas, ce n'est plus seulement ce qu'ils savent faire.

Question 8 : Quelles mises en garde adresseriez-vous à un professeur des écoles souhaitant élaborer un partenariat avec un artiste ?

Chronophage. Cela prend du temps, de le monter et de le faire, le matériel à mettre en place, les échanges. On ne peut pas le faire tous les ans, c'est énergivore.

Question 9 : Comment définiriez-vous un partenariat réussi ?

Quand tout le monde y a trouvé son compte. L'artiste est ravi de son intervention, qu'il est scotché par le travail des élèves et leurs ambitions. Quand l'enseignant trouve que les objectifs de démarche, de compréhension culturelle, et de groupe classe sont atteints. Quand les élèves y ont trouvé aussi un bénéfice. Même quand il n'y a pas de bénéfice cela leur apprend quand même quelque chose, notamment que travailler avec un professionnel ce n'est pas simple.

Annexe 5 : Questionnaire à l'attention des enseignants n'ayant
jamais élaboré un projet de partenariat avec un artiste.

Question 1 : Quelles sont les raisons pour lesquelles vous redoutez ou vous refusez de travailler en partenariat avec un artiste ? (Faire une croix "X") côté de la ou les réponse(s))

Réponses types	PE	PE	PE	PE	PE	PE	PE	PE	PE	PE
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J

1) La présence d'une personne extérieure dans la classe ne vous plait pas.

2) Vous redoutez le travail avec un artiste.

3) Cela nécessite un travail trop intense.

4) Vous n'en voyez pas l'intérêt vis à vis des enseignements en arts visuels que vous élaborer seul(e).

5) Vous pensez que les arts visuels ne nécessitent pas un investissement aussi important.

6) Le principe du partenariat vous semble pertinent mais vous n'avez pas d'idée de projet.	X	X	X					X	X	
--	---	---	---	--	--	--	--	---	---	--

7) Vous n'y avez jamais réellement pensé.	X	X		X	X			X		X
---	---	---	--	---	---	--	--	---	--	---

8) Vous ne vous sentez pas assez en confiance dans ce domaine.	X	X			X		X			
--	---	---	--	--	---	--	---	--	--	--

cycle différent?

- PE B Un projet déjà "bouclé" c'est à dire "clé en main" car c'est un domaine que je ne maîtrise pas assez bien, ce n'est pas mon point fort.
- PE C Il ne s'agit pas d'un changement d'avis dans mon cas. Il s'agirait juste que je me renseigne sérieusement et que je trouve des idées de projet et une personne qui me semble appropriée pour mes élèves.
- PE D Une rencontre positive avec quelqu'un qui pourrait me faire changer d'avis.
- PE E - Projet bien défini tout au long d'une période ou de l'année et qui puisse être relié aux différents domaines d'apprentissage.
- Grande préparation en amont avec l'artiste, l'enseignant se devant de réinvestir le travail entre les interventions.
- PE F \emptyset
- PE G Je suis convaincue de l'utilité et de l'apport indéniable d'un artiste intervenant dans l'école... Je n'ai donc pas à « changer d'avis », mais plutôt à modifier une pratique... car si mes élèves (beaucoup de maternelle) sont chaque année en contact avec des œuvres artistiques (musique, peinture (reproductions!)), ils ne le sont pas directement avec un artiste...
- PE H Une rencontre avec un artiste, mais je n'en ai guère eu l'opportunité et une envie partager de faire découvrir un art aux enfants.
- PE I Un accès plus facile à ce type de projet, souvent manque d'infos sur le sujet.
- PE J - Un projet particulier porté par toute l'équipe pédagogique.
- La rencontre avec "le" bon artiste qui adhère au projet mis en place par l'équipe.

Question 3 : Les artistes ont-ils une place à l'école selon vous et si oui laquelle ?

- PE A Les artistes peuvent montrer des savoirs faire bien sûr, mais ils peuvent surtout faire "sentir" aux enfants ce qu'est l'acte de créer, à partir de ses émotions, à l'aide de techniques différentes. Ils peuvent parler de leur œuvre et susciter l'envie de faire aussi. Ce qui me semble important c'est ce qui émane de l'artiste, ce que ne peuvent remplacer par exemple une exposition, des diapositives, des livres.
- PE B Oui, pour une ouverture vers le monde artistique qui est souvent peu développé dans les écoles selon moi.

- PE C Bien entendu. Il est important que l'école ouvre des portes culturelles et artistiques aux élèves. Un partenariat avec un artiste permet de travailler les compétences d'une manière bien différente d'en classe. Les élèves ont en face d'eux un adulte autre que leur enseignant, ce qui induit d'autres rapports. Les artistes étant passionnés, ils transmettent très bien cette passion et tous les élèves s'investissent dans le projet.
- PE D Dans le cadre du projet d'école, un artiste pourrait devenir un partenaire.
- PE E Oui !
- regard extérieur, autre lecture du monde
 - différentes techniques de représentations
 - culture artistique enrichissante
 - travail sur les sensations, le beau
 - les codes utilisés dans l'art
 - travail de langage, vocabulaire, syntaxe.
- PE F Les artistes ont une place dans une classe s'ils apportent quelque chose de complémentaire et supplémentaire aux élèves, ce que l'enseignant ne pourrait pas faire (méthode de peinture, découverte d'une œuvre ou d'une façon de pratiquer l'art, des explications). Cela permet à la classe de s'ouvrir culturellement mais aussi socialement.
- PE G Oui les artistes ont une place à l'école. Ils sont porteurs de culture, ouvrent l'esprit des élèves, ouvrent l'école sur l'extérieur et cela est indéniablement bénéfique pour les élèves et leur famille. Si travailler réellement avec des artistes présents « dans les murs » peut s'avérer difficile à mettre en place, mettre en contact les élèves avec l'art reste assez facile à réaliser : expos, concerts... et si les moyens ne suivent pas, les nouvelles technologies nous aident grandement... mais le contact avec l'art n'est pas le contact avec l'artiste... Cela demande réflexion ! Mais OUI, les artistes ont une place à l'école... physiquement présents ou par les œuvres.
- PE H Oui, comme toutes les personnes qui véhiculent des passions et qui veulent la faire partager.
- PE I Oui bien sur, une collaboration.
Pour que chaque enfant s'intéresse à l'art, il faut commencer par le faire connaître à l'école. La présence d'un artiste démystifie totalement le côté « intouchable » de l'art. Il peut contribuer à faire évoluer le regard sur l'art
- PE J Oui, ils ont une place en partenariat avec les enseignants afin d'apporter le côté "technique" à la pédagogie mise en place par les enseignants.

RESUME / SUMMARY

Si chacun des acteurs coopère et respecte son rôle alors le triangle enseignant-artiste-élèves atteint son harmonie lors d'un partenariat. Pour autant, cet échange requiert une organisation, une communication et un engagement. Dans la perspective où un artiste aurait sa place dans une classe, quel rôle doit jouer l'enseignant pour garantir les apprentissages à travers l'artiste ?

Les nouveaux programmes de 2015 demandent à ce que les artistes soient présents au sein des classes afin d'enrichir le parcours d'éducation artistique et culturelle. A travers les instructions officielles, des généralités sur l'enseignement des arts visuels, un historique du partenariat, ainsi que les modalités de celui-ci, nous pouvons observer l'insertion des artistes à l'école.

A partir de questionnaires élaborés à l'attention des différents acteurs que sont les conseillers pédagogiques en arts visuels, les professeurs des écoles, et les artistes, nous étudions le rôle de chacun. Nous nous observons également quelle est leur perception d'un projet avec un partenariat efficace. Puis, nous nous concentrons sur les raisons pour lesquelles des enseignants n'ont jamais élaboré de projet avec un artiste.

If each operator collaborates and respects his role, then the triangle built between the teacher, the artist and the pupils achieves harmony during a partnership. However, this exchange require an organisation, a communication and a commitment. Supposing that an artist would be legitimate in a class, how does the teacher must behave in order to guarantee the learnings through the artist ?

The new educational programs of 2015, ask artists to be present in the class in order to improve the artistic and cultural educational process. Through the educational programs, some case in general about art teaching, an history of the partnership between artists and teachers, and the method of the partnership, we can notice the evolution of integration of artists in the school.

Using questionnaires draw up for art teaching advisors, teachers, and artists, we study each role and their perceptions of a good project with a partnership. Then, we focus on the reasons why some teachers have not created a project with an artist.

MOTS CLES / KEYWORDS

Projet d'éducation artistique et culturelle

Artiste intervenant

Partenariat

Instructions officielles pour l'éducation artistique.

Artistic and cultural educational projet

Artist taking part in a project

Partnership

Artistic educational programs